

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
Téléphone 3 65 61
Compte de chèques postaux Ilc 274

PRIX DES ABONNEMENTS
Quotidien Un an 6 mois 3 mois
Sans Bulletin officiel 23.- 12.- 6.50
Avec Bulletin officiel 30.50 16.- 8.50
ÉTRANGER : Demander le tarif

Le seul quotidien de
la Vallée du Rhône

SERVICE DE PUBLICITÉ
SION
PUBLICITAS S. A., tél. 212 36
et toutes les Agences
de PUBLICITAS S. A.

PRIX DES ANNONCES
Valais et de Bex à Villeneuve 13 ct. le mm.
Suisse et étranger 14
Réclames 30
Mortuaires 25
Réclames première page majoration de 20 %

C'est à n'y rien comprendre

La presse occidentale n'a pas manqué de relever et de les commenter abondamment les importants changements survenus dans la politique économique de l'URSS et de ses pays satellites.

Le fait sensationnel est que l'agriculture, pour la première fois, est au tableau d'honneur des pays communistes.

Contrainte jusqu'à ce jour de jouer le rôle de la petite Cendrillon et de servir les intérêts de la plantureuse dame qui a nom Industrie, voici qu'elle s'apprête, de par la volonté des maîtres du Kremlin, à sortir de l'ombre.

Même dans les pays communistes, où l'on n'apprécie guère ces paysans assoiffés d'indépendance et de liberté, on se rend compte qu'ils sont indispensables à la bonne marche du pays et que celui-ci n'a de chance de durer qu'à la condition de mettre son agriculture au centre même de son économie et de la considérer comme son assise irremplaçable.

Comme il faut regagner un long retard, les communistes ont décidé de faire des bouchées doubles. Aussi ne se gênent-ils pas — de quoi se sont-ils gênés jusqu'à ce jour? — pour répudier certains points de leur idéologie. Ils vont même jusqu'à faire appel à l'intérêt personnel des travailleurs de la terre.

Le profit social, dans l'idéologie communiste, a toujours passé avant l'intérêt personnel. Cela revient à dire pour les agriculteurs que les revenus de la propriété collective passaient avant les leur.

La situation sera présentement renversée et le stimulant nécessaire pour accomplir l'effort demandé à l'agriculture, le moteur de cette nouvelle émulation sociale sera, au dire du premier secrétaire de l'URSS, l'intérêt matériel personnel.

Les communistes, pour sauver leur agriculture, vont donc jusqu'à sacrifier des principes qu'ils considèrent comme sacrés et intangibles.

Il y a là une leçon que feraient bien d'apprendre nos stratèges de salon qui règnent sur et dans les bureaux fédéraux et qui, dans la période la plus prospère de notre histoire, sont incapables de trouver des solutions qui permettraient à nos paysans de manger autre chose qu'un pain de douleur.

Voici bientôt dix ans que la plus joyeuse abondance préside aux destinées de notre pays. Seul le secteur agricole est tenu à l'écart. Ici c'est une lutte sans merci, sans répit et sans victoire. Le revenu du peuple suisse a pu passer de 10 à 21 milliards de francs, celui de la paysannerie est resté le même.

On peut se demander avec angoisse ce qu'il serait advenu de notre agriculture si, à la deuxième guerre mondiale, avaient succédé non pas la grande prospérité mais la crise économique et le chômage, comme après 1918. Si, en temps de prospérité, on ose disputer le pain quotidien aux paysans, que leur aurait-on donné en temps de dépression économique?

La politique agraire poursuivie par le gouvernement fédéral depuis la fin de la guerre n'est qu'une politique de compromissions qui s'est sans cesse tournée contre ceux-là même qu'elle devait aider : les paysans.

Nous ne nous gênons pas pour dire qu'elle est incohérente et qu'il est souverainement in-

juste de tenir la paysannerie dans une situation quasi intenable quand, dans tous les autres secteurs du pays, on regorge de biens. De plus cette politique est très maladroite. Elle lance dans les partis de gauche les citoyens qui, jusqu'à ce jour, ont toujours été le meilleur appui de l'autorité et du gouvernement.

Nous avons mis sur la Loi agraire, votée le 30 mars 52.

Et voici que nous avons dû aller, ici encore, de déceptions en déceptions.

La première, ce fut l'institution de cette fameuse Commission consultative de l'agriculture dans laquelle l'autorité fédérale eut le souffle de faire entrer une majorité de gens n'ayant aucun lien avec l'agriculture, pis que cela, ayant à défendre des intérêts diamétralement opposés à ceux de l'agriculture.

On ne pouvait mieux se moquer de la paysannerie! On faisait semblant de lui donner d'une main ce que, par un habile truquage on lui enlevait de l'autre.

Pourquoi n'appelle-t-on pas aussi les paysans, et ne les met-on pas en majorité, dans les Commissions consultatives de l'industrie où l'on fixe les prix des produits antiparasitaires, des machines agricoles, des habits, etc., etc...

Il semble pourtant que si ces messieurs du commerce et de l'industrie sont intéressés aux prix des produits agricoles, les paysans ne le sont pas moins aux prix des objets que leur fournit l'industrie.

Après la surprise de la composition de la Commission consultative, c'est l'attente de près de deux ans pour que la Loi sur l'agriculture entre en vigueur.

Entre temps, on fabrique les ordonnances dans lesquelles on glisse les mines qui feront sauter la loi du dedans.

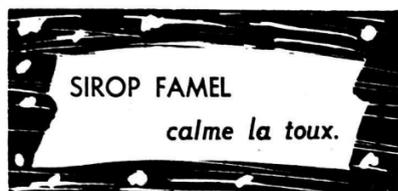
M. Morand, dans un de ses excellents articles du *Rhône*, a mis, dernièrement, en évidence cette perfidie.

Nous lisons en effet dans les ordonnances de caractère économique, les plus importantes de toutes, des textes comme celui-ci : « Si les prix demandés pour les producteurs ou leurs organismes de vente dépassent les prix indicatifs, le Département de l'Economie publique peut enjoindre au service compétent de délivrer des permis d'importation, même si l'offre indigène de la marchandise visée couvre entièrement les besoins. » Comme invention, c'est réussi!

C'est précisément ce qu'a fait le conseiller fédéral qui, pour avoir importé 20 millions de litres de vins blancs en plus du contingent habituel, en 1946, a provoqué la grave crise vigneronne dont nous ne sommes pas encore entièrement sortis, et a été à l'origine du scandale des vins que nous ne sommes pas prêts d'oublier!

L'ordonnance en question ne ferait que sanctionner la belle besogne de cet inoubliable défenseur de la classe paysanne.

C'est vraiment à n'y rien comprendre!
Caveant consules... C.



L'INTERMINABLE GUERRE EN INDOCHINE



Malgré ses fronts bien changeants, la guerre d'Indochine est devenue une véritable guerre de positions. Tandis que les troupes d'Ho-Chi-Minh ne réussissent jamais à conquérir complètement une région, les Français ne parviennent non plus à détruire l'ennemi d'une façon définitive. Mais cette guerre n'en est pas moins brutale. Notre document d'une attaque de parachutistes français contre Phu-Hho-Quan en donne une image

LETTRE D'ANGLETERRE

Un dur métier : celui de Roi

Mardi 3 novembre, à la maison du parlement, sur les bords de la Tamise, la reine Elisabeth ouvrait la nouvelle session parlementaire. C'était la première fois qu'elle officiait en tant que reine couronnée.

Suivant la stricte tradition, un grand cortège de parade l'emmena du palais de Buckingham à Westminster. Tout au long du parcours la foule l'acclama tandis que, par un sourire digne, elle répondait à tous à travers la vitre du carrosse royal. Elle était vêtue avec la majesté et la magnificence d'une reine, mais cela n'excluait en rien la grâce. A ses côtés, le duc d'Edimbourg en uniforme de grand amiral l'accompagnait, modeste. Tous les personnages de la suite étaient impressionnants dans leurs costumes flamboyants et montaient les plus beaux chevaux de la Cour. Le tout faisait penser un peu à un cortège de conte de fées.

Au palais du parlement lui-même, l'assistance était des plus choisies. A part les députés et leurs « ladies », seuls quelques privilégiés étaient admis, car ni microphones, ni caméras de télévision, ni même de simples reporters ne peuvent enregistrer, pour le public, la cérémonie et le discours du Trône. La tradition le veut ainsi. C'est un domaine réservé aux parlementaires, aux hauts dignitaires du pays et à quelques autres grands personnages.

On sait également que cette cérémonie obéit à un protocole minutieux, comme d'ailleurs toute manifestation à laquelle prend part la souveraine. C'est ce qui a peut-être suggéré à ce propos, au correspondant à Londres du « Manchester Guardian » l'article intitulé : « Où la tradition vient en tête et la logique, loin derrière ».

« Les caméras de la télévision, dit-il, peuvent transporter la moitié d'un continent dans l'Abbaye de Westminster pour le couronnement, mais personne n'a la possibilité d'entendre un seul enregistrement de la cérémonie d'ouverture du Parlement. Pourquoi cela doit-il être ainsi? Il sera logiquement difficile de le justifier. »

Mais en l'occurrence le mal n'est pas grand. La logique est nécessaire, certes. Mais il y a des circonstances où il n'est pas obligé qu'elle intervienne. D'ailleurs, nos actes sont-ils toujours inspirés par la logique?

Les traditions ont leur valeur. Elles ont pour elles la justification de leur ancienneté. On peut donc les aimer à cause de certains aspects attachants d'une civilisation ancien-

ne qu'elles transportent à travers les âges. On ne peut s'empêcher, cependant de remarquer leur usure et, souvent, leur achèvement vers la désuétude. La royauté n'échappe pas à cette loi.

Le même chroniqueur du « Manchester Guardian » observait, plus loin dans son article, l'anachronisme existant entre les faits voulus par la tradition, les temps que nous vivons et les institutions qui en découlent naturellement. Il se rappelait en l'occurrence, le discours du Trône, lu par le roi Georges VI, connu pour ses idées plutôt conservatrices, annonçant les mesures d'austérité et de nationalisations décidées par le Cabinet travailliste de M. Attlee. Il dit à ce propos : « Le roi George VI lisait tranquillement, ligne par ligne, les mesures socialistes que le Premier Attlee entendait introduire. Sans un murmure ou une visible émotion, pairs et pairsesses, juges et évêques, hérauts et gentlemen apprenaient la première dure nouvelle des nationalisations... — révolution consentie. »

La logique n'est donc ni d'un côté, ni de l'autre. Le roi et les gens qui l'écoutent réprovent ce qu'ils doivent accepter. C'est ainsi en politique, mais c'est aussi le tribut de la royauté pour se maintenir de nos jours. On lui enlève toute espèce de pouvoir et on l'oblige à n'être que la voix des gouvernants du moment.

En notre siècle, les gouvernements les plus conservateurs ou les plus réactionnaires mêmes s'emploient à édicter toutes sortes de mesures sociales. Les anciennes noblesses privilégiées, à la suite des rois, se trouvent les moins bien placées pour évoluer dans ces idées. Dès lors, inévitablement, la rupture s'affirme entre le peuple d'une part et le roi d'autre part.

Les constitutions modernes qui ont voulu conserver le principe royal par la volonté du souverain réel qui n'est plus le roi, mais le peuple, ont évité ce divorce en reléguant la royauté au rôle qu'elle remplit de nos jours : n'être que le symbole de l'unité de la nation.

Donc le roi reste au-dessus de tout, mais il doit taire ses idées, ses aspirations, et approuver simplement les désirs que son peuple exprime par le jeu de la démocratie. C'est en cela surtout que le métier de roi est dur.

J.-F. M.

IMPRIMERIE RHODANIQUE — ST-MAURICE

PAPIERS EN GROS PAPICO S. A., SION PAPETERIE EN GROS

Enveloppes en tous genres - Tél. (027) 2.27.16

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

En Corée

ENFIN UN ACCORD

Les communistes ont publié la déclaration suivante de leur délégué, M. Ki Sok Bok :
« Après une discussion de 19 jours consacrée à l'ordre du jour et à la procédure, les deux parties se sont mis d'accord et commenceront l'étude de la question de la composition, du lieu de la conférence politique. Quant à la forme et à la composition de la conférence et quant à la participation de nations neutres, nous avons fait les propositions suivantes :
1. La conférence politique doit être une réunion de deux parties ayant les mêmes droits : chaque partie décidera de ses propres nations participantes et en informera l'autre partie.
2. Toutes les décisions de la conférence politique doivent être prises à l'unanimité des deux parties.
3. Afin d'assurer un déroulement facile de la conférence politique, les cinq nations neutres intéressées, l'Union soviétique, l'Inde, l'Indonésie, le Pakistan et la Birmanie doivent y participer également.

La course à l'Elysée

LA DATE DE L'ELECTION

Mercredi 25 novembre, l'assemblée sera invitée à prendre toutes mesures utiles en vue de la désignation du président de la République, puisque la Constitution est muette à ce sujet.
Elle devra décider d'abord du système de scrutin. Sur ce point, l'accord semble réalisé : majorité absolue à tous les tours, vote secret par appel nominal.

Elle devra ensuite fixer le jour de l'élection présidentielle. Trois dates ont été envisagées pour cet événement : les 17 et 22 décembre 1953 ainsi que le 2 janvier 1954. La première paraît à certains trop proche de la conférence des Bermudes, laquelle durerait jusqu'au 11 décembre. La seconde est considérée comme inopportune par ceux qui veulent à tout prix accorder la priorité à l'adoption du budget. La dernière, celle du 2 janvier, resterait donc la seule possible si les deux autres étaient repoussées. Les fêtes de fin d'année rendraient inadéquates toute autre solution.

La Constitution stipule en effet que le chef de l'Etat doit être désigné un mois au plus tôt et quinze jours au plus tard avant l'expiration du mandat du président en charge. Or, M. Vincent Auriol a

été porté à la première magistrature de l'Etat le 17 janvier 1947.
Cette année, le Congrès de Versailles réunira, en principe, 945 votants : groupe indépendant et paysan 216, rassemblement des gauches républicaines (radicaux et UDSR) 170, socialistes 161, gaullistes (URAS et ARS) 133, communistes 116, républicains populaires 115, indépendants d'Outre-Mer 25, non inscrits 9, si toutefois aucun changement n'est apporté au mode d'élection. En effet, l'Assemblée de l'Union française voudrait participer à la votation, le président de la République étant en même temps celui de l'Union. Sur ce point aussi, la Constitution ne s'est pas prononcée.

Pour les assassins de Bobby Greenlease LA PEINE DE MORT RECLAMEE

L'avocat général Edward Scheffler, a réclame lundi la peine de mort pour Carl Austin Hall et sa complice Bonnie Heady, inculpés de l'enlèvement et de l'assassinat du jeune Greenlease. L'avocat Roy Dietrich, président du barreau de Kansas City et désigné d'office pour assurer la défense de Hall, qui, au début de l'audience, s'était réservé le droit de plaider « la folie », a déclaré accepter les faits tels qu'ils ont été exposés par l'avocat général. Toutefois, le président du tribunal a repoussé cette thèse de la défense.

En Norvège

ENCORE UN ESPION ARRETE

La police de Kirkenes, en Norvège du nord, a procédé le dimanche 15 novembre, apprend-on aujourd'hui, à l'arrestation d'un cinquième Norvégien soupçonné d'espionnage au profit des Soviets. Son nom n'a pas encore été révélé. Parmi les quatre autres Norvégiens dont l'identité a été publiée aujourd'hui, se trouve un militant du parti communiste norvégien.

Les autorités norvégiennes se doutaient de l'existence d'une certaine activité illégale dans la zone frontalière et avaient déjà plusieurs fois remarqué des passages clandestins de frontière sans que les Soviets eussent élevé des protestations. Elles n'étaient cependant pas en mesure d'exercer un contrôle efficace sur la frontière longue d'environ 200 kilomètres.

Rome

VERS DE NOUVELLES CANONISATIONS

La Congrégation Générale des Rites qui s'est tenue en présence du Pape à Castel Gandolfo, a approuvé les miracles proposés pour les canonisations des Bienheureux Pie X, Pierre-Louis-Marie Chanel, prêtre français martyr de l'Océanie, mort en 1841, et Maria di Rosa, religieuse espagnole fondatrice de l'Institut des Servantes de la Charité, morte en 1855.

On pense qu'après cette nouvelle et importante étape, les cérémonies de canonisation de ces trois Bienheureux pourront avoir lieu pendant la prochaine année mariale.

En Finlande

LE NOUVEAU GOUVERNEMENT

Le nouveau gouvernement finlandais a la composition suivante :
Premier ministre : M. Sakari Tuomioja (indépendant) ;
Ministre des affaires étrangères : M. Ralf Toerngren (parti populaire suédois) ;

Ministre de la justice : M. Reino Kuusikoski (agriculteur) ;
Ministre de l'intérieur : M. Heikki Kannisto (parti populaire finnois libéral) ;
Ministre de la défense : M. Paivio Hetemaeki (conservateur) ;
Ministre des finances : M. Tuure Junnila (conservateur).
Le comité central du parti agraire a communiqué que les deux agrariens qui sont entrés au gouvernement ont été exclus du parti pour n'avoir pas tenu compte de la décision du parti. Le nouveau gouvernement comprend 4 conservateurs, 3 indépendants, 3 membres du parti populaire suédois, 3 membres du parti populaire finnois (libéraux) et les deux membres du parti agraire qui viennent d'en être exclus.

Le crime de Lurs

LES AVOCATS DE GASTON DOMINICI

Bien que Gaston Dominici, le fermier assassin, ait déclaré qu'il n'avait pas besoin d'avocat, les membres de sa famille ont demandé à Me Pollack et Me Charrier, du barreau de Marseille, ainsi qu'à Me Charles Alfred, du barreau de Digne, d'assister le vieillard.

Les trois avocats se sont rendus mardi matin à la prison Saint Charles où ils ont pris contact avec l'inculpé.

On rappelle que Me Pollack et Me Charrier avaient déjà été chargés l'an dernier, de la défense du fils du vieux fermier, Gustave Dominici, lors de sa comparution devant le tribunal correctionnel de Digne.

En Alsace

Un dépôt de munitions explose

Plusieurs victimes

Plusieurs ouvriers auraient été tués au cours d'une violente explosion qui s'est produite mardi matin au fort Foch à Mittelhausbergen, à quelques kilomètres de Strasbourg, où se trouve un dépôt de munitions. Un incendie s'est déclaré dans le fort à la suite de cette explosion.

Les munitions continuent d'exploser. Le fort est dominé par un immense champignon de fumée et de temps à autre on voit jaillir d'immenses flammes de la colline boisée, dans laquelle il est creusé. L'accès du terrain est interdit par la troupe à plusieurs kilomètres à la ronde. Jusqu'à présent, ce sont des munitions d'infanterie qui sautent, mais on craint que le sinistre s'étende aux munitions d'artillerie qui sont également entreposées dans le fort. Le nombre des victimes reste inconnu.

Après un vol

DES ESCROCS QUI SE SONT SUCRES

Les premiers résultats de l'enquête déclenchée à la suite de la plainte en vol et abus de confiance déposée par la princesse d'Iran Achraf Pahlavi, sœur du Shah de Perse, font ressortir que le préjudice dont elle se plaint est en réalité de l'ordre de 80 millions et non de 30, comme on l'avait cru primitivement.

C'est à la fin du mois de décembre 1952 que la princesse Achraf, de passage à Paris, désirant faire des placements, fit la connaissance de deux hommes d'affaires qui s'offrirent à négocier pour elle divers

L'ASSASSIN DES DRUMMOND



Après 15 mois de recherches et d'interrogatoires, le crime le plus odieux d'après-guerre en France, l'assassinat de la famille anglaise Drummond, vient d'être éclairci. Les deux fils du fermier Gaston Dominici, à Lurs, ont finalement avoué que leur père avait tué, le 5 août, le fameux savant Sir Jack Drummond, sa femme et sa fille. Cet aveu bien tardif fait la lumière dans un crime terrible qui a préoccupé longtemps l'opinion publique en Angleterre.

objets précieux. Elle les accuse maintenant de s'être livrés à un véritable pillage portant sur des bijoux, des tapis d'une valeur de 30 millions et un manteau de zibeline valant 11 millions — cadeau du maréchal Staline — qui fut mis en gage pour un million deux cents mille francs.

Au procès Mossadegh

La suite du réquisitoire

Le procureur a poursuivi mardi matin son réquisitoire contre M. Mossadegh. Reprenant l'examen des événements entre le 16 et le 19 août, il réaffirme que c'est M. Mossadegh lui-même qui avait monté le prétendu coup d'Etat du 16 août, en emprisonnant les officiers fidèles au Shah. Le procureur impute à M. Mossadegh la pleine responsabilité des meetings qui se déroulèrent alors à Téhéran et à l'issue desquels les statues du Shah furent déboulonnées. Les meetings, assure le magistrat, devaient préparer la guerre civile et c'est pour éviter celle-ci que le Shah a quitté le pays. Or, souligne le procureur, M. Mossadegh avait décidé d'organiser ces meetings et il donna des ordres à la police afin que celle-ci ne gêne pas le déboulonnage des statues.

Et il affirme : « M. Mossadegh ne peut nier qu'il désirait devenir Shah ou président de la République. Tous les partis liés à Mossadegh s'étaient ligüés pour réaliser ses desseins. Même le parti louché, qu'il a trompé comme les autres. Le louché voulait la République et une Constituante, tandis que Mossadegh voulait proclamer la République par un referendum. »

Et le procureur achève son exposé de la matinée en comparant M. Mossadegh à Pichevani, l'homme de la République démocratique d'Azerbeïdjan.

Les prostatiques vite soulagés

Un prostatique qui suit le traitement magnésien (Dragées de Magnogène) ne tarde guère à oublier ses misères. Les envies impérieuses et fréquentes, les brûlures du canal, les élancements diminuent ou cessent, la prostate se décongestionne, les mictions redeviennent normales et l'état général s'améliore sensiblement. Chez les prostatiques opérés, les Dragées de Magnogène provoquent un rapide relèvement des forces et rétablissent le fonctionnement de la vessie.
En vente dans toutes les pharmacies et drogueries.

Le professeur Piccard dans son bathyscaphe Moi... à la Bergère

TEA-ROOM BERGÈRE

... à l'avenue de la Gare

... ses apéritifs

Chaque vin a son caractère

MAS FARRÉ A BON CARACTERE

et il ne coûte que Fr. 1.80 net le litre

VIII

Quelle énigme, le mariage !

Berthe révèle à sa mère les ressources et raffinements de ce qui sera bientôt son appartement.
— Comme dit Francis, la cuisine est motorisée, jusqu'à une pile-pommes de terre qui marche à l'électricité. Ici le studio.
Studio pourvu de fauteuils jaune canari si glorieux de leur importance que l'on se demande si l'air ne s'en échappera pas plaintivement sous le poids d'un hôte ; radio à boîte d'acajou ; rayons de bibliothèque où ne repose encore que l'annuaire du téléphone ; cave à liqueurs et son assortiment de verres colorés ; table de jeu avec, aux angles, une rainure métallique pour cigarettes.
— Tout ça doit coûter les yeux de la tête !
— Francis trouve que rien n'est assez beau. Tapisseries — parce qu'il a fait tapisser —, tableaux, gravures, il a tout choisi lui-même. Rien de moche. Son mot : je veux une bonbonnière.
— De notre côté le trousseau ne fustit pas. Il faudra...
— Avec son garage, Francis gagne ce qu'il veut. Tu lui donnes ta fille. C'est tout ce qu'il demande.
— Ça compte, évidemment. Tout de même...
— Non. Francis n'en veut pas entendre parler. On en recausera. Tu te ménages ?
— Je comprends. Voilà quinze jours que j'ai quitté l'atelier. C'est lui qui l'a voulu. Sauf les soirs où on va ensemble au cinéma, je ne quitte pas ma chambre du « Bon Foyer ». Je prépare la layette...

BENJAMIN VALLOTTON

Ferme à vendre

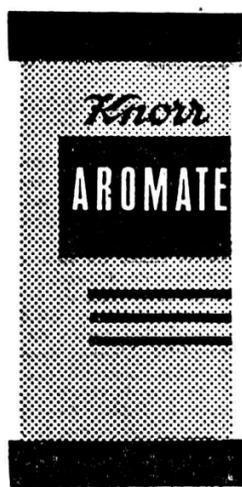
ROMAN

Tu ne m'en as pas trop voulu, maman ?
— Laissons ça. Il faut espérer que...
Eugénie n'achève pas sa phrase.
— Espérer quoi ?
— Ce qu'une mère doit penser à la veille d'un mariage. Alors tout est beau. Puis la vie vient à la rencontre avec ce qu'elle apporte, souvent le contraire de ce qu'on attend. Il est bon de s'y préparer... Enfin, à chaque jour suffit sa peine... Où irez-vous pour le voyage de nocce ?
— Lucerne, le lac des Quatre-Cantons, Zurich. Trois ou quatre jours, pas plus, à cause du garage... A propos, quand Louis a su la nouvelle, qu'est-ce qu'il a dit ?
— Il s'est montré bien d'accord, sans insister. Tu le connais. Il a sa vie à lui. Un soir, il m'a amené ses amis pour le souper. De gentils garçons. Et pis, il s'est mal lié avec les Turauskas. Lentement, il se fait, ce garçon.
— Il te console de ta fille ?
— Pas de bêtise, Berthe. Si ça marche avec Francis, je serai toute consolée.

Un jeudi matin, Eugénie et son fils montent dans le tram bondé de paysannes, paniers sur les genoux. Tout ce monde se balance quand la voiture aborde en grinçant un tournant à rayon limité. Personne du village, heureusement. Vêtu de noir, Eugénie regarde défilé dans la pâle lumière de ce début d'avril primevères et violettes, arbres et maisons. Louis, en costume bleu tendre et cravate rouge, gants à la main comme il convient, tourmenté par un col dur, passe à l'avant du tram où il fume des cigarettes dont il avale la fumée qu'il libère, par les narines, avec parcimonie, un petit jet, un second, un troisième alors qu'on ne s'y attend plus.
Rendez-vous à l'Hôtel de Ville. Cohue, rumeurs de voix, candidats au mariage épanouis, mères pa-

voisées, pères importants, demoiselles en fraîches toilettes, témoins plus ou moins goguenards.
Bientôt, couple après couple et leur suite, on comparait devant un monsieur en veston qui lit un texte sans beaucoup de conviction. Cinq minutes se sont à peine écoulées que le monsieur déclare Francis-Alfred-Georges Gossard et Berthe-Germaine Piollaz unis par les liens du mariage. Il n'y a plus qu'à se retirer. A d'autres !
Sur la place on s'entasse dans deux taxis, on roule jusqu'à l'avenue des Fauvettes et gagne un quatrième étage où Mlle Roulin, sœur de Mme Gossard, mère, ouvre la porte, serre les mains et retourne à ses casseroles. Et voici toute la nocce à la salle à manger devant une table où bouteilles, jonchées de fleurs, oranges en pyramides souhaitent la bienvenue... Un apéro ? Vermouth, bitter, cassis ?...
Mme Gossard rejoint Eugénie.
— Ils nagent dans le bonheur !
— S'ils sont heureux ! Berthe dans sa robe blanche — la couturière a su « résoudre le problème » avec tact — les yeux pleins d'extase, Francis en jaquette et cravate papillon. Ils se disent des mots à voix basse, rient, se palpent les bras.
— A table ! commande Mme Gossard. Pas de protocole. A la bonne franquette, parce qu'on est surtout des messieurs. Faute de place, on a fait comme on a pu. Ça ira quand même... Mme Piollaz, je vous prends près de moi. Bon appétit !
Le cœur des messieurs, unanime, répond : « Bon app ! »

(A suivre.)



**L'AROMATE Knorr
corse tout à votre goût!**

Tac, tac, tac,—trois petits coups d'Aromatiseur et voilà votre mets merveilleusement assaisonné du fameux «petit rien» qui, en cuisine, est à la source de la perfection du goût.

Knorr

Composition: Extrait de levure, glutamate, légumes, graisse végétale, épices et sel de cuisine.



Ce qui pourrait arriver!

«Vous comprenez: le sac... eh bien tant pis... j'en fais mon deuil. Mais les raviolis Roco! Moi qui me réjouissais tant!»
«Bien sûr, madame, bien sûr! Mais celui qui les a trouvés a dû se dire qu'un tel régal ne pouvait pas rester perdu pour tout le monde. Ça ne pouvait être qu'un don du ciel!»



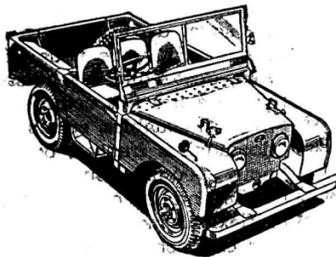
5 boîtes: 2kg, 1kg, 1/2kg, «boîte idéale» de 700g et boîte d'une portion.



LAND-ROVER

**La Land-Rover
modèle 1954**

avec ses nombreuses améliorations et sa surface de charge augmentée est visible au



**Garage Lugon
ARDON**

Tél. 412 50

Des meubles gratuits?

Représentantes en parfumerie

bonne présentation, recherchées par maison de produits de beauté, pour visiter la clientèle particulière.
Offres détaillées sous chiffre P. Y. 20721 L., à Publicitas, Lausanne.

Baches imperméables

Articles de première qualité, confection soignée en toutes dimensions, avec œillets tout autour et inscription. Disponibles tout de suite. NEUVES en chanvre, qualité extra imprégnée Fr. 13.50. OCCASIONS en chanvre également au prix de Fr. 8.—

Expédition franco P. V.
Echantillon envoyé sur demande
Tél. 26 55 15.



CHARRAT

SALLE DE GYMNASTIQUE

Dimanche 22 novembre, dès 14 heures

Vente de charité

en faveur de la chapelle
De 16 à 19 heures: RACLETTE. — Salle chauffée



**Aujourd'hui
nous mettons en vente**

**1 LOT
DE MANTEAUX**

façons et coloris divers, draperie pure laine

135.-

au prix unique de

Une offre Jubilé



**IMPRIMERIE RHODANIQUE
travaux en tous genres**

Lequel a eu raison ?

Deux jeunes, René et Jeanne, ont terminé l'école. Ils veulent rester à la terre. Leurs parents en sont heureux car ils leur rendront bien service.

Les parents de Jeanne avaient jusqu'ici une servante. Maintenant, leur fille la remplacera.

Jeanne travaille beaucoup. Tout le monde à la ferme travaille dur pour grossir la fortune.

Jeanne qui apprenait à l'école ce qu'elle voulait aurait dû étudier encore. Sa maîtresse en avait conseillé ses parents : suivre des cours ménagers, apprendre à tenir une comptabilité, etc. Mais le père a dit que pour soigner le bétail, il n'est pas nécessaire d'en savoir tant. Et puis, prolonger des études, ça demande des dépenses supplémentaires. En renvoyant la servante, on réaliserait, au contraire, une économie.

Le papa de René, lui, avait bien besoin de son fils. La ferme est grande et les bras manquent pour manier les outils et les machines. Mais le père veut que son grand garçon s'instruise et apprenne à fond son métier d'agriculteur. Il sait qu'aujourd'hui, sans une bonne formation professionnelle, un agriculteur est incapable de mener à bien son exploitation. Il consentira les sacrifices voulus pour que son fils se forme pendant trois ans.

Dans le village, tout le monde n'approuve pas l'idée du père de René. Il y a encore beaucoup de « routiniers ». Il y a aussi des « jaloux ».

Rira bien qui rira le dernier.

Au bout de quelques années, Jeanne, dégoûtée de son travail qui l'écrase, veut quitter la ferme paternelle. Elle a connu pendant l'été un citadin qui parle comme un livre et qui lui promet une vie plus facile. Elle déserte la terre.

Jean qui est devenu un cultivateur instruit, capable, débrouillard, se rend acquéreur de la ferme du père de Jeanne. Il fait prospérer les terres achetées en peu de temps et sa situation ne tarde pas à être enviable. Ce qui fait rêver plus d'une fille du village.

Jeanne, à la ville, a connu beaucoup de déceptions. Les promesses de son beau parleur n'ont pas été tenues. Elle doit travailler à l'usine. Sa santé en souffre. Elle n'est pas heureuse. Elle a versé bien des pleurs.

Lequel des deux pères a eu raison ?

Jean-Luc.

Révélation de Lourdes

Innombrables sont les Valaisans qui, au cours des trente dernières années, ont eu le privilège de se rendre à Lourdes, une des capitales de la prière.

Et très nombreux aussi furent ceux qui récidivèrent, heureux d'aller de nouveau se retremper dans cette atmosphère particulière qui force les âmes à la soumission totale au bon vouloir de Dieu, à s'unir à la prière collective des bien-portants et surtout des malades qui donnent l'exemple avec un courage et une confiance sans limites.

Aucun fils de la Sainte Vierge ne revient de Lourdes, sans devenir meilleur ou sans vouloir améliorer sa situation religieuse et morale. Ce sont là des grâces de choix, parfois plus réconfortantes que les miracles que la Vierge Marie a obtenus pour ses privilégiés.

La cité mariale de Lourdes rayonne de plus en plus. Dès 1862, les pèlerinages n'ont cessé d'affluer à la Grotte. Et chaque année, Marie y fait fleurir le prodige des guérisons. Pauvres et riches, grands et petits, de tous les pays du globe, accourent avec confiance vers la meilleure des Mères !

En avril 1935, du 25 au 28, Lourdes fut honorée de la présence du cardinal Pacelli — aujourd'hui S. S. Pie XII — en qualité de Légat du grand Pape Pie XI de regrettée mémoire. Au cours de ce jubilé marial, le St-Sacrifice de la Messe fut célébré sans interruption pendant trois jours consécutifs à la grotte de Massabielle...

Dès lors, Princes de l'Eglise, Evêques, Prêtres, Re-

ligieux, Religieuses de tous les ordres, ont sans cesse guidé vers Lourdes la multitude des fidèles.

Il est bon de préciser qu'un illustre Valaisan, le Rd Père Maurice Tornay, martyr au Thibet, fut lui aussi un pèlerin de Lourdes. En effet, l'avant-dernière année de ses études, en mai 1930, le jeune Maurice est à Lourdes. Tout l'impression...

... dans la belle biographie écrite par R. Loup, avec beaucoup de cœur et de poésie. Laissons parler l'auteur :

... Les malades qui passent, les vierges paralysées, les enfants boiteux, les petits qui crient et pleurent quand on les plonge dans la piscine, les vieillards qui n'ont connu que la misère, lui laissent d'impérissables souvenirs. La procession aux flambeaux lui dicte quelques images éloquentes. Il se trouve sur l'esplanade. Des cierges s'allument comme des étoiles au ciel. Un étendard paraît : des courants lumineux, frivoles le suivent... Une procession de vers luisants, la phosphorescence varie sans changer de couleur. Une noire comète sinieuse, semée très largement de roses flamboyantes, se divise en deux traînées. Ces tiges d'ombre qui portent les roses chantent Ave Maria. Le fleuve qui les côtoie et Jésus qui est dans tous les cœurs répètent Ave Maria. Le salut jaillit jusqu'aux montagnes. La procession s'éloigne. Alors la basilique s'illumine comme par enchantement.

— Je ne puis parler, ni même pleurer de mes

yeux de chair, mais le cœur et l'âme ne sont que sanglots et prières...

Lourdes a parlé au cœur du grand et héroïque martyr qui fut le Rd P. Tornay.

Je me suis permis de puiser dans le récit de sa vie, cette page captivante qui ne manquera pas d'éveiller dans le cœur des pèlerins de 1954, le désir de se rendre en grand nombre à Lourdes. Il est temps d'y penser dès maintenant et de s'y préparer avec ferveur. J. O. Pralong.

Rappel

Rappelons-nous le proverbe « Il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir ».

Les occasions de se procurer ce bonheur ne manquent certes pas. Tous les jours des bulletins de versement d'œuvres charitables pleuvent sur notre table, et que de quémandeurs se présentent à notre porte ou dans la rue, sollicitant qui pour une œuvre pie, qui pour une œuvre profane.

Tout acte de bienveillance fait de bon cœur a pour résultat de produire une satisfaction, un sentiment de bonheur qui est d'autant plus grand que l'intention qui nous guide est plus noble, plus surnaturelle, car dans ce cas on sait que « celui qui nous donne un verre d'eau, en vue de Dieu, ne perdra pas sa récompense ».

Plus notre intention est noble et surnaturelle, plus notre bonne œuvre sera récompensée. Car il

Après un crime

L'aveu par le vieux Dominici de son horrible forfait a rempli une nouvelle fois nos journaux des circonstances de ce drame atroce. Demain, une certaine presse va servir à ses lecteurs — malheureusement trop nombreux — les détails les plus affreux de cette tragédie. Ainsi, un des principaux résultats du crime de Lurs sera de servir de pâture aux imaginations déréglées, il y en a beaucoup de nos jours, qui se repaissent du monstrueux. C'est un des côtés accessoires de l'affaire, mais pas un des moins désagréables.

Nous avons, dans ce journal, donné le récit des derniers événements à ce sujet, tel qu'il a été transmis par les agences de presse. Cette affaire a soulevé tant d'émotion, il y a un an et demi, que l'aveu de l'assassin et les circonstances exactes du drame devaient être connus dans leur détail. Cela correspond à un souci d'exacte information. Nous refusons toujours de nous laisser entraîner plus loin, c'est-à-dire à l'utilisation de faits de ce genre à des fins commerciales ou à d'autres, moins avouables, spécialités de certains hebdomadaires français qu'on laisse entrer chez nous avec une coupable légèreté.

Cependant, on nous permettra certaines réflexions inspirées par ce crime de Lurs et les circonstances particulières où il s'est déroulé et dans lesquelles a évolué l'enquête.

La personnalité du vieux Dominici, son cadre familial ont porté les premiers commentateurs à penser qu'il pourrait s'agir là de personnages sortis d'un roman de Balzac. A première vue, il semble qu'on ait ainsi un « drame paysan » dans le sens littéraire du terme. Mais en réfléchissant, il apparaît que le crime de Lurs, par sa monstruosité gratuite, n'a pas ce caractère. Il y a dans l'action de Gaston Dominici un aspect de « crapulerie » qui exclut « drame » et « tragédie ». Cet homme est un sauvage, un primitif — mi-berger, mi-braconnier, déclarent ceux qui le connaissent —. Il ne s'agit point d'un paysan qui tue pour défendre sa terre ou des intérêts familiaux et dont les motifs peuvent expliquer — sans les justifier — son action criminelle.

Gaston Dominici massacre par simple sauvagerie, sans justification. A l'origine de son acte, un ébranlement sexuel qu'il ne peut contrôler. Il tue par un réflexe de bête sauvage surprise et affolée par les cris de terreur des femmes. Explosion de la « bête » humaine, mais non point drame paysan.

Quant à la réaction de sa famille qui se fait durant un an et demi et de ses fils qui n'avouent que pressés par les charges accumulées et par l'intervention de la belle-fille, elle n'est point provoquée par la nécessité de la défense de la famille ou du clan, mais par la terreur meurtrière que fait peser le père. Encore de la sauvagerie !

Des bêtes, rien que des bêtes, voilà ce que sont l'assassin de Lurs et ses comparses familiaux. Les détails de l'enquête le font d'ailleurs ressortir à satiété.

Alors, on fait cette réflexion. Comment une famille terrienne française peut-elle en arriver à perdre toute qualité humaine et à tomber à ce niveau. Les difficultés de la vie dans un pays dur à ceux qui l'habitent ? Allons donc ! La bataille avec le sol aride pour lui faire rendre le peu qu'il produit, fait des hommes durs certes, mais plus humains pour autant qu'ils aient gardé le sens de cette lutte. Sans périphrases, l'homme chrétien qui sanctifie ce dur travail de la terre en retire une force spirituelle à nulle autre pareille ; l'homme non chrétien pour lequel cet effort quotidien n'a d'autre sens que de lui procurer sa pitance ne peut que retourner à la condition de bête sauvage.

L'exemple est bien facile. Il n'est qu'à comparer la santé morale des populations de montagne restées fidèles à la foi chrétienne avec celles qui sont déchristianisées.

Cette région des Basses-Alpes, où se trouve Lurs, et qui s'inscrit dans le quadrilatère Barcelonnette - Sisteron - Manosque - Castellane, voit ses campagnes presque entièrement acquises au communisme. Non, nous n'établirons pas une relation communisme - crime de Lurs, elle serait artificielle. Mais cela permet de constater que du matérialisme à la sauvagerie, la marge n'est pas grande. D'ailleurs, il y a pas que la famille Dominici qui a fait silence sur le crime du vieillard, mais les voisins également qui savaient à quoi s'en tenir. Et la sauvagerie de l'un ne révoltait pas les autres.

On a posé également la question de savoir quelle peine pourrait encourir Gaston Dominici, étant donné son âge. Il nous semble que, dans un pays qui pratique la peine de mort, c'est bien un cas où celle-ci est justifiée. L'âge du criminel ne peut pas être une circonstance atténuante mais bien aggravante. La décision de la justice doit ici répondre à la « vox populi ». Quelle autre peine d'ailleurs envisager ? La réclusion à perpétuité ? Serait-ce une peine pour le vieillard meurtrier ? Comment ne pas estimer qu'à la sauvagerie doit correspondre un châtement de même nature.

Il ne s'agit point ici de l'application d'une sorte de loi du talion, mais bien d'une justice équitable. Peut-on attendre du criminel regrets ou repentir ? Il n'en a point manifesté jusqu'ici, au contraire. Alors que la justice humaine suive son cours.

Peut-être la perspective de la mort conduira-t-elle Dominici à se confier à la miséricorde divine. Malgré l'horreur de son forfait, ne peut que l'espérer pour lui. (j.)

nous est bien plus facile d'avoir une intention vraiment surnaturelle lorsque nous soutenons, par nos largesses, une œuvre pie, que quand nous cotisons pour une œuvre profane.

Uns des œuvres pies particulièrement recommandée à la générosité des fidèles, est la Maison de retraites fermées du « Bon Accueil ». Que cette maison soit d'une grande importance pour la vie religieuse en Valais, on ne peut en douter pour peu que l'on connaisse les vives exhortations des Souverains Pontifes à ouvrir des maisons de retraites fermées.

Ces maisons existent chez nous. Une pour le Haut, une pour le Bas-Valais. Mais ni l'une ni l'autre ne peuvent subsister par leurs propres moyens. Voilà pourquoi le « Directoire diocésain » prescrit des quêtes à faire chaque année, à des époques déterminées.

Ces Maisons devant subsister pour le bien des fidèles, ceux-ci doivent les aider à accueillir les retraitants qui s'y rendent — non seulement pour leur profit personnel, mais encore pour le profit du Pays. Ainsi, qui oserait nier qu'une retraite, disons d'intellectuels, ne soit d'un vrai profit pour le Pays. Une quête est faite en ce moment pour la Maison de retraite de Bon Accueil. Z. r.

P.-S. La première retraite des femmes tertiaires vient de se terminer. L'une d'elles m'a dit en parlant : « Si Dieu me prête vie, je reviendrai l'an prochain ». Combien d'autres auront redit la même parole en leur cœur, car je sais que certaines d'entre elles viennent de faire leur 4e retraite fermée et que toutes sont reparties enchantées d'être venues.

Jeunes filles et employées d'hôtel à bientôt votre tour. Si vous vous décidez à bien faire votre retraite, vous aussi vous retournerez chez vous enchantées des heures passées à Bon Accueil. Le temps d'une retraite bien faite n'est point une saison morte mais la saison par excellence pour l'âme.

BIBLIOGRAPHIE

LES SIX GRANDES VILLES SUISSES

La propagande touristique en faveur des villes suisses sert le pays tout entier, spécialement à l'époque de l'année où le calme envahit l'Alpe et la campagne et où toute activité se concentre dans les cités, avec une intensité accrue. C'est pourquoi l'Office central suisse du tourisme a consacré le splendide numéro de novembre de sa revue « Suisse » aux six grandes villes de Suisse, dont la population s'élève entre 70.000 et 400.000 habitants. Un quart de la population totale de la Suisse bénéficie de leur prospérité. L'année dernière, ces six villes ont, à elles seules, accueilli deux millions de visiteurs, soit un tiers de la totalité des hôtes descendus dans les hôtels de Suisse. Avec raison, elles conjuguent leurs efforts dans toutes les questions de propagande touristique, de même que dans l'organisation des grandes manifestations. Genève, Lausanne, St-Gall, Bâle, Zurich et Berne forment donc, dans l'ombre, la matière de ce beau numéro de la revue « Suisse », qui en illustre différents aspects, complétés de charmantes vues rétrospectives. D'autres villes tout aussi attachantes seront certainement évoquées à leur tour dans cette publication.

LA PATRIE SUISSE

No 47 du 21 novembre

présente un grand reportage sur « Les autos fantômes du modélisme allemand Hans Rosemaier ». — Un reportage sur le Mont-de-Piété à Genève. — Une heure avec Marcel Pagnol. — Un reportage réalisé au cours des manœuvres du Premier Corps d'Armée : « Des premières lignes à l'hôpital de campagne ». — Le puits de pétrole de Lacq. — Toutes les actualités suisses et étrangères, le sport : le match Suisse-France vu par notre envoyé spécial. — L'humour. — L'A. B. C. du succès : Vétérinaire. — Deux pages de mode : manteaux d'hiver pour dames. — La page de la ménagère. L'horoscope. — Une nouvelle et deux romans feuilleton.

LA FEMME D'AUJOURD'HUI

No 47 du 21 novembre

vous présentera deux magnifiques reportages en couleurs sur le Sari et le costume de fête de Guin, costume suisse. — La page d'actualités vous apportera les dernières nouvelles du monde. — Vous prendrez position avec Léonide Moguy, qui, dans son dernier film, prend la défense de l'enfance. — Les rubriques habituelles sur des sujets touchants de près les femmes, une nouvelle, le roman feuilleton de O. Prouty « Qu'est devenue Fabia ? », « Le diable au trois chevaux d'or », conte illustré pour enfants, la page du jardin, le concours de mots croisés vous divertiront. Dans nos pages de mode, nos lectrices trouveront de nombreux modèles de windjacks, anoraks, pantalons de ski, un pullover très chaud pour le sport, modèles présentés en couleurs, des vêtements de sport pour enfants et puis que la saison des bals va bientôt s'ouvrir, deux très belles robes de soirée, conçues selon la dernière mode de Paris. Pour les enfants, nous ferons paraître en couleurs deux premières séries d'un jeu de famille qu'ils pourront confectionner eux-mêmes. Les recettes de cuisine, illustrant une belle photo en couleur tenteront nos lectrices.

Faire le bien, et bien le faire :

Donner au Secours suisse d'hiver !

(Cpte ch. post. Il c 2253, Sion.



Qualité et Prix = MIGROS = Qualité et Prix

CERVELAS

la paire de 200 gr.

seulement

65

Ménagères, comparez: QUALITÉ, POIDS et PRIX!

Coopérative

MIGROS

Coopérative



Incendies

Deux fermes détruites...

Mardi matin à l'aube, un incendie a éclaté dans une grange appartenant à M. Theodor Meierhans, agriculteur, à Kriens. Le bétail, propriété de M. Alois Buholzer, a pu être sauvé. En revanche, le matériel agricole a été la proie des flammes. Il en a été de même des récoltes. La grange était assurée pour 69,000 francs. Elle est complètement détruite.

A Porrentruy, le feu a complètement détruit, lundi soir, la grange et l'écurie de la ferme appartenant à la famille Orient-Monnerat. La partie habitée par la famille a pu être préservée. La cause du sinistre est inconnue.

Un home d'enfants

Lundi soir, le feu a éclaté dans l'institut alpin pour enfants à Flims-Waldhaus (Grisons). Les pensionnaires, qui se trouvaient à ce moment au réfectoire, ont été évacués dans un hôtel. Les pompiers ont réussi à maîtriser le sinistre. Les deux étages supérieurs et le réfectoire ont été complètement détruits. Une infime partie du mobilier a pu être sauvée. Les étages inférieurs ont considérablement souffert de l'eau.

ARRESTATION DES CAMBRIOLEURS DE L'ARSENAL DE WILLISAU

Lundi soir, peu après 6 heures, les deux voleurs d'armes de Willisau ont été arrêtés à Zurich 6. L'un est un maçon âgé de 23 ans, Hans Schepfer, de Grabs (Saint-Gall), et l'autre un boulanger de 24 ans, Walter Merz, de Beinwil (Argovie). Tous les deux habitent Zurich, mais il n'y avaient été que rarement ces derniers temps. Ils ont avoué. En revanche, les armes n'ont pu être retrouvées jusqu'à présent.

Bâle-Campagne

ENCORE UN ACCIDENT MORTEL

Un motocycliste a trouvé la mort à Therwil dans les conditions suivantes : Un camion transportant du verre se préparait à devancer un char à un tournant dont la visibilité est mauvaise. Ce faisant, le camion fut largement déporté sur la gauche. A ce moment, le motocycliste venant en sens inverse, entra en collision avec la monture servant à soutenir le verre qui fut brisé en mille miettes. Le motocycliste, M. Robert Muster, d'Oberwil, âgé de 52 ans, grièvement blessé à la tête, a succombé.

Elections à Bâle-Campagne

GAINS DEMOCRATES-CHRETIENS ET RADICAUX

Les 74 communes de Bâle-Campagne ont procédé dimanche au renouvellement des autorités communales. Dans quelques endroits seulement, des élections supplémentaires seront nécessaires. Les élections ont eu lieu selon le système de la représentation proportionnelle, dans dix communes et à Liestal, où les radicaux disposeront de 28 sièges (1950 : 26), les catholiques-conservateurs 15 (14), les socialistes 23 (24), les démocrates 5 (5), le parti évangélique 2 (2), le sans-parti - (1) et le parti du travail 1 (1).

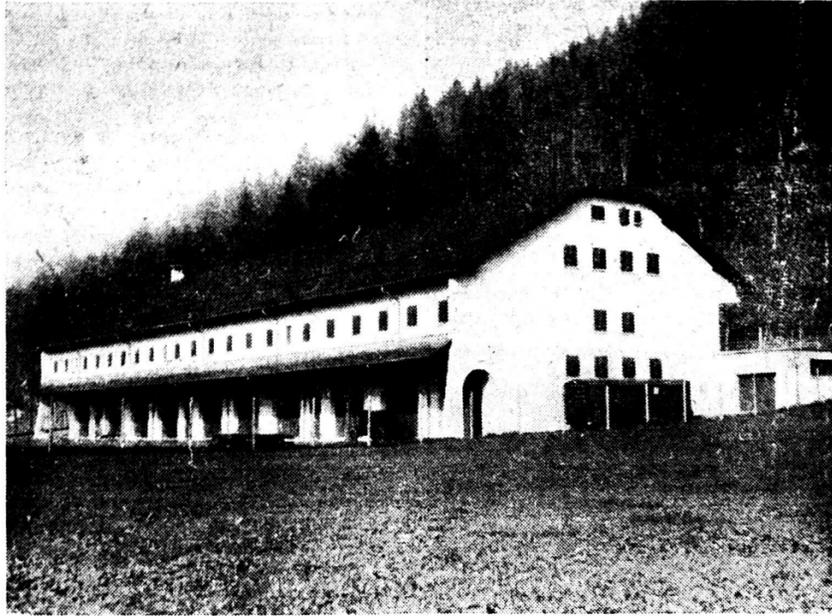
LE NOUVEAU COMMANDANT DE LA DELEGATION SUISSE EN COREE

Le Conseil fédéral a poursuivi, dans sa séance de mardi, la discussion sur le problème de Corée. Aucune décision n'a été prise. Le colonel divisionnaire Wacker a été officiellement confirmé comme successeur au colonel divisionnaire Rihner au poste de commandant de la délégation suisse à la Commission de surveillance en Corée. Le contrat avec le colonel divisionnaire Rihner sera échu le 26 décembre prochain.

LES RECETTES DOUANIERES EN OCTOBRE 1953

Les recettes de l'administration des douanes se sont élevées pendant le mois d'octobre 1953 à 64,8 millions de francs. Dans ce montant sont compris 11,3 millions de francs, représentant l'impôt sur le

CAMBRIOLAGE DE L'ARSENAL DE WILLISAU



Au milieu de la nuit, l'arsenal de Willisau a été cambriolé par deux inconnus qui ont grimpé sur le toit du bâtiment et volé deux armes automatiques avec munitions. On suppose que les malfaiteurs se sont enfuis dans une voiture noire zurichoise. Ce cambriolage nous rappelle d'autres cas semblables et pose de nouveau la question de mesures de sécurité pour les arsenaux militaires. Il faut dire, cependant, que les armes dérobées ne peuvent être utilisées, les culasses étant restées dans l'arsenal.

tabac, dont le produit est destiné à la couverture des cotisations de la Confédération à l'AVS, et 15,8 millions de francs représentant les taxes sur les carburants, dont le 50 % est réparti entre les cantons, 45,7 millions de fr. reviennent à la Confédération, soit 4,7 millions de plus que pendant le mois correspondant de l'année dernière.

Pour les 9 premiers mois de l'année, les recettes douanières s'élèvent à 384,5 millions de francs, soit 22 millions de plus que pendant la même période de 1952.

Nyon

Une vache meurtrière

M. Lugeon traversait à motocyclette un pâturage entre St-Cergue et la Cure, lorsqu'une vache sortit du champ et pénétra sur la route où elle heurta la motocyclette. M. Lugeon s'en tira avec des contusions, mais sa fille, Mlle Marcelle Lugeon, infirmière à Genève, fut tuée sur le coup.

Le propriétaire de la vache, M. Gustave Prélaz, a comparu lundi devant le tribunal de police correctionnelle de Nyon, sous l'inculpation d'homicide par imprudence : il était défendu par Me A. Bussey, avocat à Lausanne, et Me Bourquin, avocat à Genève, représentait la partie civile. Le ministère public, représenté par Me A. Bercher, abandonna l'accusation. Il n'existe aucune obligation légale pour un propriétaire de clôturer son pâturage en bordure des chaussées publiques. Le pâturage de M. Prélaz est traversé sur une longueur de 3 km. par la route cantonale et on ne saurait imposer au propriétaire d'y placer des gardiens sur tout le parcours.

Par jugement rendu lundi, le tribunal a libéré M. Prélaz de toute peine et de tous frais : il a donné acte de ses réserves à la partie civile, la famille de Marcelle Lugeon.

LOCATION ET REQUISITION D'ENGINS DU GENIE CIVIL PAR L'ARMEE

Le Conseil fédéral a édicté une ordonnance concernant la location et la réquisition d'engins du génie civil. Il ne saurait être question d'acheter tous les engins dont la troupe devra disposer lors d'une mobilisation ou selon les exigences de la guerre. Comme pour la plupart des véhicules à moteur de l'armée, les engins du génie civil devront être réquisitionnés. L'ordonnance fixe la procédure de cette réquisition et de l'estimation préalable des engins.

DECES DU COLONEL DIVISIONNAIRE SCHERZ

A Muri est décédé, dans sa 68e année, le colonel divisionnaire Walter Scherz.

Après avoir été promu en 1906, lieutenant d'infanterie, le colonel divisionnaire Scherz commanda, au début de la première guerre mondiale, la compagnie fusiliers 1/29. Il entra plus tard à l'état-major général de l'armée et prit le commandement du bataillon d'infanterie 28 puis, comme colonel, celui du régiment d'infanterie 18. A la fin de l'année 1930, il fut nommé chef d'état-major de la 3me division puis, lors de la réorganisation des cadres de l'armée, en 1937, commandant de la 4e division nouvellement formée. A cette occasion, il fut promu colonel divisionnaire. Il renonça à ses fonctions en 1940 et resta depuis lors à disposition.

Au civil, le disparu exerçait une activité importante dans l'industrie du papier.

LES CAFES ET RESTAURANTS POURRONT AVOIR LA TELEVISION

Dans ses rapports sur l'introduction de la télévision en Suisse, le Conseil fédéral avait prévu que pendant la période d'essai, la télévision serait limitée à la réception à domicile. Cette restriction se fondait sur des motifs d'ordre technique, politique, culturel et des considérations touchant les programmes et les droits d'auteur.

Un essai ont montré toutefois que les craintes formulées n'étaient pas justifiées. La télévision dans les cafés et restaurants a éveillé un vif intérêt dans le public et, bien que relativement petite, l'image a été jugée satisfaisante, vu sa bonne reproduction technique. Depuis la discussion du projet de financement du service d'essai de la télévision, celle-ci a pris une immense développement dans les pays voisins : en Suisse également, l'opinion publique lui est devenue beaucoup plus favorable. La Commission fédérale pour l'étude des questions culturelles touchant la télévision, où sont représentés tous les milieux intéressés de quelque manière à ses répercussions, a rédigé des directives pour l'établissement des programmes : d'autre part, une Commission de 13 membres a été chargée de surveiller en permanence le service des programmes. Pour une large part, les considérations d'ordre technique, politique et culturel, qui motivaient certaines craintes, ne sont dès lors plus de mise. Le niveau moral des programmes, notamment, permet en Suisse de dissiper toute crainte quant à une influence malsaine de la télévision sur la jeunesse. En revanche, la reproduction publique peut soulever des difficultés pour les droits d'auteur : ce seul fait ne saurait néanmoins justifier d'exclure la télévision des cafés et restaurants.

Le Conseil fédéral a, en conséquence, autorisé le Département des postes et des chemins de fer à délivrer des concessions aussi pour la réception de la télévision dans les cafés et restaurants.

LA FABRICATION DES MACHINES A COUDRE EN SUISSE

Il y a bientôt 60 ans que la fabrication en série de machines à coudre a commencé en Suisse, ceci partiellement en relation avec la broderie et plus tard avec l'horlogerie. Ce n'est pas surprenant car, on le sait, le travail de précision tel que l'exige cette branche convient aux Suisses. On s'étonnera en revanche d'apprendre qu'il s'agit là d'une typique branche d'exportation. En effet, 75 à 80 % de la production totale sont destinés à l'étranger. Durant les neuf premiers mois de cette année, nous avons exporté plus de 76,000 machines à coudre d'une valeur dépassant 26 millions de francs ; les Etats-Unis en ont reçu le quart, la France et le Canada chacun un huitième. Il faut en outre compter l'Italie, la Belgique, les Etats scandinaves, l'Afrique du Nord et la Nouvelle Zélande parmi les bons clients de cette industrie. On ne saurait trouver meilleure preuve de la bonne qualité de nos produits que l'appréciation de l'étranger. C'est précisément pour cette raison que nos fabricants ont souvent de la peine à s'imposer sur les marchés intérieur et extérieur, malgré les produits meilleur marché provenant de l'étranger. A côté de l'exportation, l'écoulement en Suisse joue un rôle important pour cette industrie.

Les entreprises suisses de machines à coudre occupent près de 3000 employés ; d'autres travaillent dans des fabriques et ateliers livrant les pièces nécessaires à la construction des machines. Outre les machines outils, quantité d'installations accessoires sont indispensables. Pour tous les travaux, rationalisation, modernisation et grande précision sont les conditions obligatoires pour assurer le succès commercial tant en Suisse qu'à l'étranger.

L'ARBALETE visible sur une machine à coudre garantit son origine suisse. Et il est dans l'intérêt des acheteurs de lui donner la préférence.

La forêt suisse

L'Office fédéral de statistique vient de publier le dernier fascicule de la statistique forestière, se rapportant à l'année 1951. Il en ressort que la superficie totale de la forêt suisse s'élève à 945,662 hectares. Cette surface se répartit en 666,671 ha. de forêts appartenant à la collectivité (46,082 ha. de forêts d'Etat et 620,589 ha. de forêts communales) et 278,991 ha. de forêts appartenant à des particuliers. La superficie totale des forêts improductives ou utilisées à d'autres fins s'élève à 79,492 ha., celle couverte d'arbustes et de buissons à 23,793 ha. Au 1er janvier 1952, la surface des forêts publiques aménagées de la Suisse était de 583,572 ha., celle des forêts non aménagées de 71,982 ha. Ces chiffres n'ont pratiquement pas changé par rapport à l'année précédente.

Les exploitations effectuées dans les forêts publiques en 1951 s'élèvent à 2,5 millions de mètres cubes. Les ventes ont englobé 2 millions de m3 et les répartitions 0,5 million de m3. La production de bois d'œuvre a atteint 1,4 million de m3 et celle de bois de feu à 1 million de m3. Les résineux ont donné 1,9 million de m3 et les feuillus 0,5 million de mètres cubes.

Les recettes totales pour le bois livré en 1951 se sont élevées à 131 millions de francs, contre 110 millions en 1950. Pour les forêts domaniales seules (forêts de l'Etat), le rendement a atteint 13,6 mill. de francs et 117,4 millions pour les forêts communales. En revanche, les dépenses ont été de 8,5 millions de francs pour les forêts domaniales et de 61,3 mill. de francs pour les forêts communales. Le bénéfice réalisé sur les premières est ainsi de 5 millions de francs et sur les secondes de 56,1 mill. de francs, ce qui représente un total de 61,1 millions de francs.

Chronique sportive

Football

APRES HONGRIE-SUEDE

Le résultat obtenu par les Suédois à Budapest contre la Hongrie (2 à 2) a fait sensation. Aucun des 80,000 spectateurs n'avaient pensé, avant la rencontre, que leurs favoris pouvaient être tenus en échec par une équipe qui s'était fait éliminer de la Coupe du monde.

La partie débute par un siège en règle des buts suédois ; mais le gardien Swensson qui sortit une toute grande partie, bloqua tous les essais hongrois. Deux forts tirs de Puskas et Bozsik s'écrasèrent contre la latte. Juste avant la pause Cibor, l'ailier gauche hongrois rata une occasion unique.

En deuxième mi-temps, les Suédois attaquèrent résolument et Hamrin, leur benjamin (18 ans) faillit marquer un but ; ce n'était que partie remise, car l'inter Kaellgreen, ayant passé la défense hongroise, ouvrit le score à la 18e minute. La réaction de l'adversaire fut terrible, mais Swensson arrêta tout jusqu'à la 29e minute, où il dut capituler sur un tir de Palotas qui reprit une passe de Hidegkuti. Grâce à Cibor, la Hongrie mena à la marque à la 35e minute de jeu, mais les Suédois dans une forme physique remarquable parvinrent à égaliser par le même Hamrin, après un dribbling étourdissant de ce joueur sur le point du pénalty ! Les Hongrois eurent la possibilité de gagner le match car ils obtinrent un pénalty ; mais Puskas, chose rare, tira à côté.

Ainsi après avoir tenu en échec l'Espagne à Bilbao, les Suédois ont fait de même à Budapest ; c'est un double exploit qui doit faire regretter aux sportifs de ce sympathique pays l'élimination de leur équipe de la Coupe du monde. Le grand responsable est la Belgique qui sera notre adversaire dimanche prochain à Zurich. Une rencontre qui sera difficile pour nos représentants !

E. U.

COLONNE DES PRONOSTICS JUSTES AU CONCOURS SPORT-TOTO

du 15. 11. 1953

2 1 1 2 2 1 2 1 2

Somme à disposition des gagnants

Somme totale : Fr. 522,823.50 ; à chaque rang : Fr. 174,274.50 ; au prix de consolation : Fr. 10,000.

Répartition des gains

1er rang : 54 gagnants avec 12 points, chacun reçoit Fr. 3227.30 ; 2e rang : 1370 gagnants avec 11 points, chacun reçoit Fr. 127.20 ; 3e rang : 16864 gagnants avec 10 points, chacun reçoit Fr. 10.30. 9 points comptent pour le prix de consolation. Ces gains seront remis à la poste le 30. 11. 1953.

Prix de consolation No 9

(concours 9-10-11-12) a donné les résultats suivants : 2857 gagnants avec 37 points, chacun reçoit Fr. 3.50. Ces gains seront remis à la poste le 21 novembre 1953.

Sport-toto No 13 du 22 novembre

Nos pronostics hebdomadaires :

Suisse A-Belgique A	1	1	1	1	1	1	1
Belgique B-Suisse B	1	x	1	2	x	2	1
Lugano-Locarno	2	1	2	1	2	1	2
Central-Monthey	x	2	1	x	2	1	x
La Tour-Martigny	2	2	2	2	2	2	2
U. S. Lausanne-Sierre	2	2	2	1	1	2	2
Berthoud-Concordia	1	1	1	1	1	1	1
Derendingen-Olten	1	1	1	x	x	1	1
Longeau-Porrentruy	2	2	1	2	2	1	1
Arbon-Zoug	1	1	x	2	1	1	x
Pro-Daro-Bellinz.-Bl. Stard	2	2	2	2	2	2	2
Red-Star-Baden	1	1	x	x	1	1	x

Radio-Programme

Mercredi 18 novembre

Sottens. — 7 h. Leçon de gymnastique. 7 h. 10 Musique légère. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Propos du matin.

9 h. 15 Emission radioscolaire. Une œuvre de paix accomplie pendant la guerre : La route du Susten. 9 h. 45 Pages de Beethoven. 10 h 10 Reprise de l'émission radioscolaire. 10 h. 40 Sérénade en ré mineur, op. 44, Anton Dvorak. 11 h. Emission commune. 11 h. 25 Musique légère. 11 h. 40 Refrains et chansons modernes. 12 h. 15 Ça et là. 12 h. 25 Le rail, la route, les ailes. 12 45 Informations. 12 h. 55 Non-stop. 14 h. Cours d'éducation physique. 16 h. 30 Les mémoires d'un souffleur. 17 h. Pour les enfants. 17 h. 20 La rencontre des isolés. 17 h. 40 Les belles émissions scolaires. 18 h. 15 Musique espagnole. 18 h. 30 La femme dans la vie. 18 h. 45 Fanlaisie sur des airs de Cole Porter. 18 h. 55 Reflets d'ici et d'ailleurs. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 Instants du monde. 19 h. 40 Orchestre de variétés. 20 h. Les entretiens de Radio-Genève. 20 h. 15 Musique pour harpe. 20 h. 30 Le mercredi symphonique. 22 h. 30 Informations. 22 h. 35 Les travaux de l'Assemblée générale des Nations Unies. 22 h. 40 Le Concours hippique international de Genève.

Préparez-vous un heureux lendemain

Le soir, une dragée FRANKLIN vous assure une digestion aisée, une nuit reposante et du bien-être le lendemain. Toutes pharmacies et drogueries, Fr. 1.80 la boîte de 30 dragées.

L'O. S. R. ET JEANNE MARTZY

Dimanche 22, à 15 h. 30, au Casino du Rivage, Ernest Ansermet dirigera un programme consacré à Bach, Mozart, Debussy, Dukas et Bartok. Hâtez-vous de louer vos places chez Fetisch.

Cette toux m'empêche de dormir!

Avant de vous mettre au lit et aussitôt après le réveil, prenez quelques GABA; elles sont lénifiantes, c'est-à-dire adoucissantes. Elles activent la sécrétion des glandes salivaires et recouvrent les parois délicates de la gorge d'une fraîche pellicule adoucissante et protectrice.

GABA

NOUVELLES LOCALES

Sion a reçu les pêcheurs valaisans

Par une radieuse journée d'arrière-automne, les délégués de la Fédération valaisanne des pêcheurs amateurs, se sont réunis dimanche à Sion, à l'Hôtel du Midi.

La section sionnoise par son président M. Miville et M. Marc Donnazolo, avait préparé à la perfection ces assises qui se déroulèrent dans une ambiance de fête pour marquer le vingt-cinquième anniversaire de la dite fédération.

La séance administrative

Sous la présidence avisée de Louis Klay, assisté de ses bras droits MM. Oreiller, secrétaire et Porchet, trésorier, la partie administrative dura plus de trois heures, l'ordre du jour étant très chargé. Après le salut présidentiel et les souhaits de bienvenue aux invités, aux nombreux délégués et un mot de gratitude à l'égard de la presse valaisanne, M. Klay passa à l'ordre du jour.

La vérification des mandats, la nomination des scrutateurs, la lecture des comptes furent liquidés rapidement. Le rapport présidentiel très vivant, fut lu par le secrétaire. Il est émaillé de réflexions intéressantes, fait état des nombreuses tracasseries avec les pouvoirs publics. La Fédération groupe actuellement 12 sections et compte un effectif de plus de 1000 membres. C'est dire que le travail est absorbant, et que toutes les propositions du comité ne sont pas faciles à passer au domaine des réalités. Le comité a donné le meilleur de lui-même pour le développement de la pêche. Il continuera à faire toujours mieux, afin d'atteindre le but assigné, en collaboration avec toutes les bonnes volontés et la complète compréhension des pouvoirs publics.

La section de Viège fut choisie comme lieu de la prochaine assemblée en 1954.

Le comité directeur arrivant au terme de son mandat fut réélu par acclamations. Ce bel hommage rendu aux dirigeants de la FCVPA dit bien la confiance des membres à l'égard de ses chefs. La pêche dans les canaux débutera le troisième dimanche de mars. Les prix des permis délivrés aux étrangers au canton sera augmenté, malgré le préavis négatif du comité qui estimait ce geste contraire aux intérêts du tourisme et de la réputation de notre canton. Une autre longue discussion intervint au sujet de la mesure des truitelles pêchables à 23 cm. a été repoussée. Divers interpellants, entre autres MM. Bertrand (St-Maurice) et Dreyer, soulèveront des problèmes intéressants et émettront des desiderata qui animeront la discussion en prolongeant quelque peu les débats.

M. Gollut, chef du service de la pêche, intervint dans la polémique pour réfuter des opinions peu favorables à son service et déclarer que l'Etat du Valais ne demande pas mieux que de travailler la main dans la main avec la FCVPA.

L'apéritif

La Maison Varone, Vins, réserva à ses amis pêcheurs une gracieuse surprise, en offrant le vin d'honneur à la Majorie.

Inutile de dire que ce geste fut particulièrement apprécié des chevaliers de ce noble sport. D'autant plus que le paysage se prêtait à merveille à une dégustation aussi capiteuse...

Le banquet

A la table d'honneur avaient pris place MM. le Dr Schnyder, conseiller d'Etat, Gollut, commandant de la police cantonale, Abbé Ignace Mariétan, le distingué président de la « Murithienne », Denis Reynard, président d'honneur, Daniel Favre, représentant de la Municipalité de Sion, Duttweiler de la fédération vaudoise, M. Défago, président d'honneur et diverses autres personnalités.

Les tables furent agréablement fleuries et copieusement chargées de bonnes et délicieuses choses qui plurent à messire Gaster et satisfirent les gourmets.

Notons que le collègue Antoine Rigoli de Monthey était dans un bon jour, car bien avant la par-



Mademoiselle Julia COTTER, à Lausanne; Monsieur et Madame Arthur COTTER-DUCHENE et leurs enfants Danièle, Pierre-Gérard et Michèle, à Sion;

Monsieur Julien COTTER, à Sion; Madame et Monsieur Fernand ANTILLE-COTTER et leurs enfants Yves, Yolande et Christiane, à Sierre;

Madame et Monsieur Jean BOLL-COTTER et leurs enfants Raymond et Madeleine, à Granges-Lens; Les enfants et petits-enfants de feu Louis THEYTAZ-THEYTAZ, à Sierre et Ayer;

Monsieur et Madame Benoît THEYTAZ-VIACCOZ, leurs enfants et petits-enfants, à Ayer;

Les enfants et petits-enfants de feu Pierre SAVIOZ-THEYTAZ, à Sierre;

Madame Veuve Louis THEYTAZ-REVEY, ses enfants et petits-enfants à Ayer, Genève et Paris;

Monsieur Basile THEYTAZ-COTTER, à Ayer; ainsi que les familles parentes et alliées ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame Veuve

Pierre COTTER-THEYTAZ

Tertiaire de Saint-François

leur très chère mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et parente, survenu le 17 novembre 1953, dans sa 73e année, après une courte maladie, munie des Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Sierre, le jeudi 19 novembre 1953 à 10 heures.

Départ du domicile mortuaire, Route de Sion, à 9 h. 30.

Priez pour elle!

Cet avis tient lieu de faire-part.

Rédacteur responsable: André Luisier

tie oratoire proprement dite, il amusa la galerie par ses réparties pleines d'humour...

Sous le majorat de table de M. Donnazolo, diverses personnalités prirent la parole pour marquer ce 25e anniversaire de la FCVPA. Le premier président de la Fédération, M. Denis Reynard évoqua l'histoire du mouvement, relevant les faits saillants qui ont marqué la naissance et le brillant développement de la pêche en Valais... Le premier permis fut délivré en 1894 et la Fédération fut fondée officiellement à Sion en 1928. Ce tour d'horizon a été brossé de main de maître et l'orateur fut ovationné comme il le méritait. M. Gollut commenta le travail de son dicastère, insistant sur la nécessité d'une étroite collaboration entre l'Etat et les pêcheurs.

M. le Dr Schnyder apporta le salut du Gouvernement et les vœux pour la parfaite réussite des projets ébauchés. Il rompit une lance en faveur de la votation fédérale des 5-6 décembre relative à l'agriculture constitutionnelle pour la protection des eaux et empêcher désormais leur pollution. Il mit en relief la nécessité de se serrer les coudes.

M. Duttweiler, représentant de la Fédération vaudoise passa en revue les divers aspects du problème piscicole dans son canton. Il rompit une lance en faveur de la création de canaux d'élevage et la mise à ban de certaines rivières pour assurer le repeuplement normal par des moyens naturels, préférables à des mesures artificielles.

M. l'Abbé Mariétan, membre d'honneur, relata ses essais personnels, dit sa joie de participer à ce jubilé et souhaita aux pêcheurs une ère de paix, de joie, de confiance pour aller de l'avant et surmonter toutes les difficultés semées sur leur route...

M. Henri-Marc Savioz, président des sociétés valaisannes de chasse mit en parallèle les idéaux de la chasse et de la pêche, ces deux sociétés étant jumelles puisqu'elles furent fondées la même année, soit en 1928.

Monsieur Marius Défago, président d'honneur, resté très alerte de cœur et de sentiments parla au nom des vétérans, exprima au comité l'hommage de reconnaissance des pêcheurs et salua la belle participation des jeunes, pour assurer la relève, tout en s'efforçant de conserver au Valais son vrai visage.

Avant de se séparer, une tombola bien achalandée fit des heureux et la section de Sion, offrit à tous les délégués, à l'occasion de cette journée jubilaire, un magnifique souvenir.

M. Klay mit un terme aux flots de bonnes paroles entendues, en souhaitant à chacun une bonne rentrée au foyer, et en remerciant la section sionnoise pour la parfaite réussite de cette journée qui restera marquée en lettres d'or dans les annales de la Fédération.

Il exprima à la Municipalité de Sion la gratitude du monde des pêcheurs pour les aimables paroles de son délégué M. Favre et l'excellent vin d'honneur servi au cours de l'après-midi.

Conclusions

Les pêcheurs valaisans ont le privilège d'être guidés par un comité plein d'initiatives et très actif. Nul doute que les projets élaborés franchiront le cap des délibérations et que l'avenir de la Fédération ira de mieux en mieux.

Le « Nouvelliste Valaisan » s'associe aux compliments et vœux adressés dimanche à la FCVPA et lui souhaite de poursuivre allègrement sa destinée, en surmontant victorieusement toutes les difficultés futures. Et en avant vers le cinquantième anniversaire avec l'idéal des aînés et des pionniers qui ont ouvert un chemin à la liberté et posé les fondements d'une société utile et combien chère au cœur de milliers de Valaisans...

LE MOUVEMENT POPULAIRE DES FAMILLES REMERCIE

La grande vente populaire organisée les 14 et 15 novembre écoulées à Sion, dans la salle du CASINO, a été un vrai succès. Tout le monde s'est plu à relever l'ambiance sympathique que cette fête a suscitée dans le public séduisant.

Les promesses faites ont toutes été réalisées et même largement dépassées.

Les enfants s'en sont donné à cœur joie soit à la pêche miraculeuse, soit au cinéma, soit aux jeux divers prévus pour eux.

Les parents ont pu à loisir goûter quelques joies bien méritées: faire quelques emplettes à des prix très raisonnables, participer aux manifestations et productions, se faire servir au lieu de servir, et cela dans un cadre des plus accueillants.

Que faut-il signaler pour ne pas être trop long? Est-ce la soirée du samedi ou la journée du dimanche? Est-ce le substantiel exposé du président du Mouvement populaire des Familles ou les productions très goûtées du Chœur de MM. Claret et Defabiani, ou celles des déjà célèbres guitaristes séduisants ou encore le Chœur des Dames du professeur Moreillon?

Est-ce les stands si bien fleuris et achalandés, ou la cantine de fête ou le BAR si sympathique, ou les jeux si passionnants, est-ce le LOTO si riche en lots de valeur ou la musique qui le but d'utilité publique des services du MPF qui ont attiré une si grande foule? Tout cela à la fois certainement.

Qui faut-il féliciter et remercier? Dans l'impossibilité où nous nous trouvons de le faire pour chacun en particulier, nous prions toutes les personnes qui ont pris part à cette manifestation soit en leur nom particulier ou comme représentants des autorités civiles et religieuses ou d'associations locales, soit comme acheteurs ou donateurs ou comme participants, de bien vouloir trouver ici, dans ce petit compte rendu, l'expression de notre sincère reconnaissance. Merci aussi à tous les collaborateurs et collaboratrices qui n'ont pas compté ni leur temps ni leurs peines et même leur bourse pour que tout soit parfait. Un merci tout spécial au grand spécialiste de la sonorisation, notre ami Emile Vadi.

Certainement que toutes les sommes de dévouement et de générosité qui ont été mises à notre disposition ont été pour beaucoup dans la réussite de cette vente. Merci encore à tout le monde et à la prochaine.

Le MPF séduisant.

Pour nos populations de montagne CREATION D'OCCASIONS DE TRAVAIL

Depuis plusieurs années déjà on se préoccupe de venir en aide, d'une manière pratique, à la population des cantons de montagne en lui procurant de nouvelles possibilités de travail. Des essais intéressants ont été faits dans ce domaine, notamment dans notre canton, à St-Nicolas dans la vallée de Zermatt et à Volleges dans le Val de Bagnes. Mais conjointement toute une série de problèmes se posent qui demandent à être étudiés attentivement.

Au cours de la dernière session d'automne des Chambres fédérales deux postulats ont été développés à ce sujet. L'un demandait, en particulier, que les divers services de l'administration fédérale décentralisent l'adjudication de leurs commandes et travaux, pour en faire bénéficier davantage les artisans et les entreprises des cantons pauvres en industries. Il suggérait aussi la création, pour les cantons en cause, d'un organe central chargé de coordonner les efforts, d'un organe chargé de développer les efforts faits dans ce sens. Quant au second postulat, développé par un Tessinois, il visait à encourager l'implantation de nouvelles industries au Tessin et dans les vallées grisonnes de langue italienne. M. le conseiller fédéral Rubattel répondit qu'il suivait avec un vif intérêt tous ces problèmes qui ne sont pas simples à résoudre. En effet, une industrialisation des cantons de montagne comporte aussi des risques, car elle apporte une fluctuation indésirable de la main d'œuvre suivant les périodes de haute ou de basse conjoncture. Un office de coordination intercantonal est envisagé; il sera soumis à l'Office fédéral pour l'industrie, les arts et métiers et le travail. Il n'est pas possible de prévoir l'octroi de subsides par la Confédération, mais par des organisations privées.

Afin de donner une nouvelle impulsion à l'ensemble de la question, nous apprenons qu'un spécialiste, indépendant de l'administration, a été chargé d'effectuer une enquête scientifique sur tous les problèmes d'ordre sociologique, notamment, soulevés par l'implantation d'industries nouvelles dans les cantons de montagne. Une fois le résultat de cette enquête établi, il sera alors possible d'envisager les mesures qu'il convient de prendre en parfaite connaissance de cause.

Après les révoltes paysannes

Le monde paysan bouge. A quelques semaines d'intervalle, les paysans valaisans et les paysans français se sont révoltés pour des motifs à peu près semblables: importations excessives, marges abusives des intermédiaires, etc. Si nous rappelons ces événements, ce n'est pas pour approuver l'émeute. La violence n'est pas une solution.

Les injustices qui pèsent sur eux et des promesses non tenues, les agriculteurs ont perdu patience et la colère a explosé. Mais, comme la guerre, la grève et l'émeute peuvent avoir des conséquences imprévisibles et graves. Aussi ces moyens ne doivent-ils être employés qu'au dernier moment, lorsque l'on est en état de légitime défense. Cet état de légitime défense existait-il au moment de la révolte? Nous ne répondrons pas à cette question.

Mais nous voulons dire à nos gouvernants: « Les paysans ne se contentent plus de belles paroles. Aux interpellations des députés valaisans à Berne, M. Rubattel a répondu d'une manière satisfaisante. Il a montré ses intentions de remédier autant que possible aux abus signalés. Il a laissé de l'espoir chez nos producteurs. Nous voulons croire que ces espoirs ne seront pas déçus ».

Nous voulons aussi attirer l'attention de nos autorités sur les dangers de l'agitation provoquée par le mécontentement. Dans ces circonstances, il y a toujours des malins tout heureux de saisir l'occasion pour proposer leurs remèdes « politiques » avec étiquette rouge. Ces remèdes sont naturellement pires que le mal, mais il y a toujours des gogos qui se laissent prendre et, quand le poison est absorbé, il développe des effets durables et étendus.

Il ne faut donc pas négliger les remèdes « économiques » qui s'imposent. Les producteurs, de leur côté, devront faire les efforts voulus pour que leur situation change: amélioration de la qualité et des rendements pour diminuer les prix de revient, honnêteté dans les livraisons, correction des lacunes et des erreurs de l'organisation, recherche des débouchés. Ils ne doivent pas compter sur l'Etat seul pour sortir de leurs embarras. Aide-toi, l'Etat t'aidera.

La crise actuelle ne se résoudra pas d'un coup de baguette. Elle exige de longues réformes et de la persévérance.

Souhaitons que, de part et d'autre, on arrive à plus de compréhension, mais aussi, qu'en haut lieu, on mette tout en œuvre pour que disparaissent la rancœur et la souffrance des paysans. Il y va de l'intérêt du pays tout entier.

B.

De la moto au... mariage

Certains humoristes ne tarissent pas de « jazz » à l'endroit du mariage. Leur verve intarissable ne fait qu'inventer pour le rire des badauds ou l'amusement de la galerie...

D'autres, non moins spirituels, estiment que le mariage est une loterie, qu'un soupirant peut tomber sur un bon numéro et s'estimer parfaitement heureux de son choix, ou de sa bonne fortune. Ce raisonnement n'est peut-être pas si faux que cela.

Une femme prévenante, économe, débrouillarde, travailleuse, parfaite ménagère, est pour celui qui l'a choisie un réconfort et... disons-le franchement, elle vaut davantage qu'une fortune en numéraire, surtout par les temps que nous vivons.

Chacun sait le prix de la vie, la cherté des choses. Une femme qui sait tirer parti de tout, ne gaspille rien, avec peu transforme son foyer et le rend accueillant, est un trésor précieux auquel le mari tient.

Soyons heureux avec ceux qui ont été choqués dans ce sens par la Providence et souhaitons qu'ils soient

très nombreux. La famille, la société, la collectivité y gagneront.

Ayons aussi une pensée de gratitude pour ces gardiennes de nos foyers, épouses et mères admirables de dévouement, de patience, de sagesse, de fidélité à un idéal sublime: celui de la religion chrétienne bien comprise. On peut — sans crainte d'exagération — les comparer aux femmes fortes dont parle l'Evangile.

Mais il est bien permis de rire de ces écrivains qui cherchent leur compagnon ou compagne de vie au moyen d'une annonce.

Vraiment ce procédé manque de sagesse. Il pêche par une imprévoyance impardonnable ou, en tout cas, par une méconnaissance complète des graves problèmes que le mariage pose à ses adeptes.

Une annonce pour découvrir « l'oiseau rare » ou « la perle encore plus rare » n'est-ce pas de l'enfantillage?

Passer encore pour la vente d'un mobilier, l'achat d'une vigne, d'une pièce de bétail, mais lorsqu'il s'agit d'unir — pour la vie — deux vies, non, franchement non! Le problème est trop grave pour que l'on se permette de galvauder à ce point la loi sainte du mariage. A moins que l'on veuille tout simplement jouer, s'amuser un temps, quitte à se séparer lorsque le premier nuage noir s'annonce à l'horizon, en demandant le divorce, plaie sociale et ruine de la famille.

Dites-moi quelle est l'intention réelle de ce soupirant qui recherche une jeune fille de 25 à 30 ans, sérieuse, bonne ménagère, avec un peu d'avenir (tiens, il a l'air de s'intéresser à l'argent, prouve qu'il n'est pas si bien loti pécuniairement...) pour sortir en moto en vue de mariage?

Est-ce à dire que si tous les chemins conduisent à Rome, la moto de ce gaillard lui permettra de conquérir la compagne de sa vie? Ou bien — admettons qu'il ne soit pas un briseur de cœurs — est-il pressé d'arriver plus rapidement au but?

La moto n'est-elle qu'un prétexte ou un paravent?

Je conseille à ce prétendant — si les offres répondent à son attente — de ne pas jouer au Don Juan. On ne foule pas impunément aux pieds les lois de la morale. On ne joue pas avec l'amour, encore moins avec le cœur d'une jeune fille!

De quoi meurt-on?

Durant les mois de janvier à juin 1953, 26.994 personnes sont mortes dans notre pays, dont 840 de tuberculose pulmonaire et 128 des autres formes de cette maladie, 1068 de grippe, 851 de la pneumonie, 18 de la coqueluche, 199 d'autres maladies infectieuses, 3987 du cancer, 459 de sénilité, 4998 d'artériosclérose et 4437 de maladies cardiaques. En outre, 1161 personnes sont décédées accidentellement et 517 ont mis volontairement fin à leurs jours dont 108 pendant le seul mois d'avril. Il est intéressant de constater à ce propos que l'année dernière c'est le mois d'avril également qui a enregistré le record des suicides.



Monsieur et Madame Alexandre GAY et leurs enfants Raphaël, Elisabeth et Marie-Jeanne, à Martigny-Ville;

Monsieur et Madame Ernest GAY et leur fils Michel, à Martigny-Ville;

Mademoiselle Louise GAY, à Martigny-Ville; Monsieur et Madame Aristide GAY, à Leytron;

Monsieur Adrien GAY, à Martigny-Ville; Mademoiselle Esther GAY, à Martigny-Ville;

Madame Veuve Marie BEUSE et son fils Edouard à Sembrancher;

Monsieur et Madame Joseph FORMAZ et leur fils Jules, à Sembrancher;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le pénible devoir de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Antoine GAY

leur cher fils, frère, petit-fils, cousin et neveu, décédé accidentellement le 16 novembre dans sa 23e année et muni des Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny, le jeudi 19 novembre, à 10 heures.

Départ de l'hôpital à 9 h. 45.

P. P. L.

Cet avis tient lieu de faire-part.



Le Maison Veuve Nicollat, Bière et Combustibles, à Martigny et son personnel, ont le pénible devoir d'annoncer le décès survenu accidentellement de

Monsieur Antoine GAY

leur fidèle employé et camarade.

Ils garderont de lui le meilleur souvenir.



Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie, les envois de fleurs et messages d'affection, la famille de Monsieur Baptiste PEBELLI remercie très sincèrement toutes les personnes qui l'ont entourée dans sa douloureuse épreuve.

Mmm, quelle
odeur
alléchante!



A 38

C'est un fait: ASTRA "molle blanche"
met mieux en valeur l'arôme
naturel de vos aliments!

Avez-vous déjà remarqué la bonne humeur qui règne parmi vos convives quand vous cuisinez avec ASTRA «molle blanche»? Pourquoi? Chacun vous répondra que cette graisse naturelle et fine possède un goût tout à fait neutre et une saveur des plus agréables. Jamais elle ne provoque des lourdeurs d'estomac! C'est la graisse idéale pour l'alimentation moderne. Elle est en outre très profitable, facile à doser et résistante à la chaleur.



ASTRA
rend un bon
repas encore
meilleur!

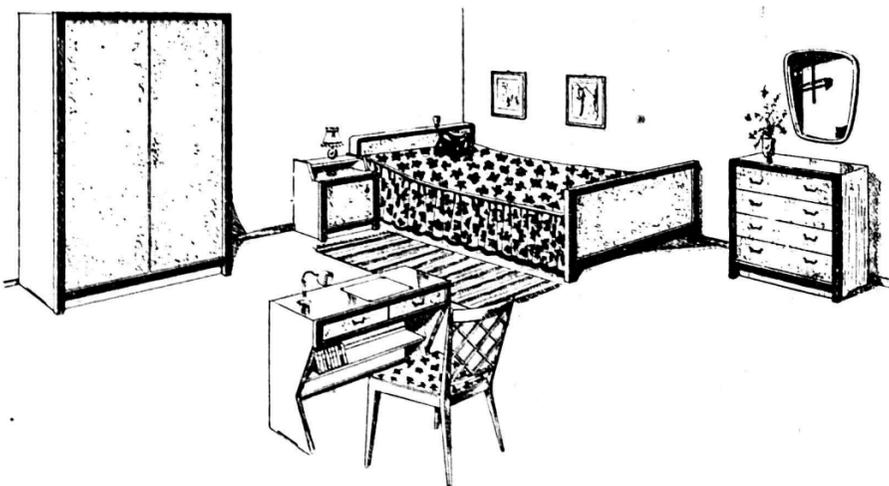
GRAISSE COMESTIBLE
HUILE D'ARACHIDES

**Le bon conseil
ASTRA**

Ajouter au riz cuit et bien sec un morceau de graisse au beurre ASTRA avec du fromage râpé. Le riz devient plus tendre, plus brillant et plus savoureux. Attention: remuer avec une fourchette et non avec une spatule!

LUXRAM 100 Watts
pour voir plus clair

La chambre de vos enfants...



Cette nouveauté, aux lignes sobres, deux bois clairs, de merisier et bouleau de Suède, en font une pièce charmante où vos enfants seront à l'aise.

Avec ce modèle vous pouvez faire de multiples combinaisons, à votre gré; depuis Fr.

850.-



une création de

Exposition, Avenue de la Gare
Usine, St-Georges

SION
SION

téléphone 212 28
téléphone 210 35

Imprimerie Rhodanique: Travaux en tous genres

**PRENEZ du
CIRCULAN**
contre les
troubles de la
circulation

CURE Fr. 20.55, 1/2 11.20, 4.95
chez votre pharm. et drog.

Sellier - Tapissier

Pour cause d'âge et de santé, à vendre outillage et matériel de sellier-tapissier. Convierait à un jeune homme travailleur et énergique. Seul sur la place. S'adresser à Alb. Sennwald, sellier-tapissier, Bex.

Instruments de musique

depuis Fr. 5.- par semaine. Demandez prospectus à MAC, Service, Tivoli 4, Lausanne. M. Jayet.

Campagne

à vendre au-dessus de Bex (alt. 700 m.), habitation avec 2 granges et écuries, pour 8 et 9 têtes et plus de 40,000 m2 de terrain en nature de pré, champ et bois. Convierait pour éleveur de bétail. S'adresser au notaire F. Jacquenod, à Bex.

DUVETS

légers et chauds, fourre sarcozet, dim. 160/120 cm. à Fr. 40.- Oreillers à Fr. 9.- Envoi contre remboursement. Raymond, Rue Neuve 26, Renens, tél. (021) 24.91.76.

Sommelière

en dessus de 20 ans, est demandée de suite ou dans les 15 jours au Café de l'Avenir, Place Robin, Vevey, tél. (021) 5.18.58. Gain très intéressant.

NOIX

du Tessin, choisies, 5 kg. Fr. 7.50, 10 kg. Fr. 14.50 plus port.

CHATAIGNES

5 kg. Fr. 3.50, 10 kg. Fr. 6.80, plus port. D. Baggi, Malyaglia (Tessin), tél. (092) 6.43.08.

BREVETS

D'INVENTION
W. L. BLANC
Ingénieur-conseil
Place du Molard 11
Genève - Tél. 5.68.50

A vendre de suite, pour manque de place,

voiture Fiat 1100

6 places, en bon état, convierait pour taxi ou pour boul. ou peintre. Prix Fr. 800.-

Faire offre sous chiffre P. E. 40380 L., à Publicitas, Lausanne, ou tél. (021) 4.23.43.

Pêchers greffés

A vendre très beaux sujets, à Fr. 2.50 p. variétés précoces: Mayflower, Amsten, Charles - Inguff, Grosse-mignonne.

Candide Roduit. Téléph. 6 24 43, Saillon.

A vendre

vache

2e veau, prête. Tuberculine. S'adresser à Joseph Daves, Massongex.

Cheval

pour tous travaux agricoles, fort, demi-sang, 15-16 ans, à vendre pour cause motorisation. Bas prix. Echange évent. contre vache ou génisse schytzoise exempté the. Supplément payé comptant.

A. Mahler, Dom. du Chêne, Les Evouettes (Vs). Téléph. (021) 6.92.37.

On demande à acheter
Tricycle

S'adr. au Nouvelliste sous N. 9698.

Commis-sionnaire

est demandé pour de suite ou à convenir. (Bon gain).

Faire offres à Confiserie Roulet, La Chaux-de-Fonds.

Je cherche deux jeunes filles dont une comme

Sommelière

et l'autre comme

aide au ménage

et à la cantine. Entrée de suite. Café du Raisin, Rolle. Tél. 7.56.04.

Offre très avantageuse!

Trousseaux de lingerie

complets, en belle et solide qualité. Tous les 12 draps en coton double-fil, magnifiques broderies de St-Gall, au prix avantageux de

Fr. 322.-

Demandez tout de suite le catalogue

Pas de visite de représentant
Prière de s'adresser à
Mlle S. BORNSTEIN
Rümelinbachweg 10
BALE

A vendre, à Sion, rue de l'Eglise

appartement

2 chambres et cuisine, cave et chambre à lessive. S'adresser sous chiffre P 13725 S Publicitas, Sion.

A enlever de suite

guérite

neuve, moitié prix, en faux madrier, de 3 m. sur 4, doublée en lames à l'intérieur, toit en tuiles brunes, d'un seul pan, convierait pour annexer à un chalet. A la même adresse, à vendre

poussines Leghorn

lourdes, en ponte, de Fr. 12.- à 15.- pièce.

S'adresser à Léon Clivaz, boulanger, St-Léonard.

GINÉMA

Salle de 200 places, entièrement rénovée, à vendre à Genève. Pour renseignements et pour traiter: Marcel Herren, 3, Confédération, Genève.

A louer

de suite ou pour date à convenir, dans localité près centre industriel du Bas-Valais,

café

avec appartement 4 pièces, jeu de quilles, jardin. Conditions intéressantes. Faire offres écrites au Nouvelliste sous chiffre L 9696.

Légumes de garde

Prix par 100 kg.

Carottes Nantaises	27.-
Choux blancs	18.-
Choux Marcellin	30.-
Choux rouges	30.-
Choux-raves	22.-
Céleris-pommes	60.-
Poireaux verts	40.-
Gros oignons	55.-
Racines rouges	
à salade	27.-
Se recommande: E. GUILLOD-GATTI, Nantully. Tél. (037) 7 24 25.	

A vendre belles

poussines

Leghorn, lourdes, croisées, 4 mois et demi. Prix 10.- la pièce.

S'adr. au Parc avicole Paul Wälchi, Lambrèzon, téléph. 5 19 73, Sièrre.

Des meubles gratuits?

Opel commerciale

A vendre une Opel Olympia, modèle 1951 (charge utile 5 personnes ou 400 kg.), état de neuf.

GARAGE LUGON, ARDON. — Tél. 4.12.50



Les jeux sont faits

l'heureux porteur du

BON No **2389**

a gagné

Fr. 200.-

en marchandises

Prochain tirage, 15 décembre

Tentez votre chance



Une qualité, mais la meilleure

LISEZ ET FAITES LIRE LE «NOUVELLISTE»

Gustave Blanc est arrêté

(Inf. part.) — Il y a quelque temps déjà, comme nous l'avons relaté, le célèbre cambrioleur professionnel Gustave Blanc, détenu une fois de plus au pénitencier cantonal, réussissait à prendre la clef des champs en sciant les barreaux de sa cellule et en gagnant la rue au moyen d'une corde confectionnée avec ses draps.

Malgré les recherches entreprises par la police cantonale valaisanne ainsi que celles des cantons de Fribourg et de Vaud, on ne put relever aucune trace du disparu. Mais les investigations se poursuivaient en Valais.

Lundi, tard dans la soirée, on apprenait à Sierre que le fugitif se cachait dans une écurie désaffectée près de Salquenen (district de Loèche). Les gendarmes du poste de Sierre, renforcés par des agents de la force publique de Sion, se rendirent sur les lieux. Le bâtiment fut cerné dans la nuit de lundi à mardi et on réussit à arrêter le fuyard. On lui fit immédiatement regagner le pénitencier.

Election complémentaire à Sion

Fair-play conservateur

L'assemblée primaire de Sion était convoquée, mardi 17 courant, pour élire un conseiller général en remplacement de M. Ernest Salvisberg, démissionnaire pour cause de départ.

M. Maret, président de la Ville, ouvre la séance en rappelant l'entente intervenue entre les partis lors des dernières élections. M. Salvisberg appartenant au parti radical, c'est à ce parti à faire une proposition. M. Max Crittin, au nom du parti radical propose M. Charles Valerio, sous-chef adjoint à la gare de Sion.

M. Dupuis qui avait été proposé par des électeurs hors partis, retire sa candidature.

A l'unanimité M. Charles Valerio est nommé conseiller général.

L'intéressé remercie l'assemblée de la confiance qu'elle lui a témoignée et M. le président Maret lève la séance.

Il nous est agréable de relever ici le « fair play » des Conservateurs séduisants dans cette élection complémentaire. Cette attitude loyale est une réplique cinglante au sectarisme qu'ont affiché, dans une occasion presque semblable et récente, les Radicaux de Martigny.

Qu'en pense la « feuille » d'Octodure ?

Si on pouvait acheter ce lit

Un lit, c'est peu de chose... pour ceux qui en possèdent assez. Mais ceux qui suivent de près les difficultés de certaines familles de chez nous savent bien ce que représenterait la possibilité d'acheter un lit, pour ceux qui ne savent comment caser leurs enfants. Cela existe: en voici le témoignage éloquent, la lettre d'une infirmière visiteuse d'une de nos vallées, au Secours suisse d'hiver du Valais romand.

« Je me permets de vous signaler la famille D., qui vit des plus modestement. Cette famille compte quatre enfants de 12 à 6 ans. Mme B., qui a été tuberculeuse, doit surveiller sa santé, et ne peut faire que son ménage. M. B. travaille comme ouvrier journalier; la paie n'est pas grande, et quelques fois elle manque. Cette famille vit dans un logement de deux petites pièces et une cuisine. Les enfants couchent tous dans la même pièce, et les deux derniers dans des berceaux. Il est de toute urgence de leur fournir un lit plus grand; nous voudrions l'acheter, et nous venons demander au Secours suisse d'hiver s'il lui serait possible de nous aider à faire l'achat de ce lit. Je vous serais très reconnaissante de tout ce que vous jugerez bon de faire en faveur de cette famille ».

C'est avec joie que le Secours suisse d'hiver a répondu à la demande de cette infirmière-visiteuse, qui sait si bien évoquer les difficultés de ses protégés. Puisse la générosité du peuple suisse permettre l'œuvre, comme aux personnes de confiance qui assurent la répartition judicieuse des fonds, de continuer cette belle action d'entraide helvétique. Secours Suisse d'Hiver, Compte ch. II c 2253, Sion.

UN GARDE-FRONTIERE ALLEMAND ABATTU SUR TERRITOIRE BAVAROIS

MUNICH, 17 novembre. (AFP.) — Un garde-frontière allemand a été tué, mardi par deux gardes-frontières tchécoslovaques dans la région de Furth (Bavière).

Selon les témoignages recueillis par la police fédérale, les deux gardes-frontières tchécoslovaques ont pénétré sur le territoire allemand. Surpris par le garde allemand, ils ont tiré des rafales de mitraillettes dans sa direction avant de repasser la frontière.

Le garde-frontière allemand, atteint de plusieurs balles, est mort sur le coup.

CERVINO
APÉRITIF AU VIN
se boit glacé... avec un zeste de citron

Dernière Heure

L'explosion de munitions en France. TOUT LE FORT EST EN FEU

STRASBOURG, 17 novembre. (Ag AFP) — Tout espoir de sauver les six manipulateurs militaires qui sont enfermés dans le fort de Mittelhausbergen, près de Strasbourg, où se succèdent sans interruption des explosions, semble devoir être abandonné.

Le fort, d'où des gerbes de flammes jaillissent en plusieurs endroits, est un véritable brasier. Les pompiers se tiennent prêts à intervenir, mais pour l'instant, le danger est trop grand pour qu'ils puissent s'approcher de l'entrée du fort qui, d'ailleurs, dès la première explosion, à la fin de la matinée, s'est complètement effondré.

On craint que toute la forêt qui couvre la colline où est creusé le fort ne finisse pas prendre feu si les explosions continuent.

STRASBOURG, 17 novembre. (Ag AFP) — A 16 h. 45 Gmt, une nouvelle et très violente explosion au fort « Foch », à Mittelhausbergen, a provoqué la destruction de toutes les vitres des villages environnants.

Toute lutte s'avère impossible

STRASBOURG, 17 novembre. (AFP.) — Le fort « Foch », où les explosions se suivent presque sans discontinuer, offre mardi soir une vision vraiment dantesque. Les flammes jaillissent comme du cratère d'un volcan et une âcre odeur de poudre saisit à la gorge.

D'après certaines indications plus de 200 tonnes de mélinite seraient entreposées dans les casemates. Pour l'instant, toute lutte contre le sinistre s'avère impossible.

Le fort « Foch », qui est situé à 5 km. de Strasbourg, est creusé dans une montagne boisée dominant la ville. La première explosion — de loin la plus violente — s'est produite vers 10 h. 30 GMT. Lorsqu'elle a eu lieu, elle n'a pas provoqué une émotion particulière à Strasbourg. Un journal de Kehl ayant annoncé qu'on devait faire sauter aujourd'hui le dernier fort de la ligne Siegfried. La nouvelle de la catastrophe ne s'est répandue à Strasbourg qu'en début d'après-midi. Les autorités civiles et militaires se sont rendues sur les lieux. Des cordons de police et des patrouilles interdisent l'approche du fort, d'où les éclats d'obus pleuvent jusque sur les toits du village de Mittelhausbergen, distant de 800 mètres.

Après l'entretien de MM. Pella et Clarke

Vers une éclaircie dans le ciel de Trieste

ROME, 17 novembre. (Ag) — Du correspondant de l'ATS :

L'entretien qu'a eu mardi M. Pella, président du Conseil, avec le nouvel ambassadeur de Grande-Bretagne à Rome, sir Ashley Clarke, a eu pour conséquence de dissiper les quelques nuages autour de la convocation de la conférence des experts en vue de résoudre le problème de Trieste.

Ces nuages avaient été provoqués à Rome à la suite d'un article publié par la « Borba », organe officiel du parti communiste yougoslave, après le discours de dimanche dernier du maréchal Tito. L'article du journal avait fait naître à Rome l'impression que Belgrade avait l'intention de ne soumettre à l'examen des experts que la question de la division de la zone A de Trieste, en partant du préjugé que la zone B devait désormais être entièrement reconnue à la Yougoslavie.

Il paraît qu'au cours de son entretien avec M. Pella, l'ambassadeur britannique a exprimé des appréciations favorables à l'égard de la nouvelle attitude du maréchal Tito. L'ambassadeur aurait notamment affirmé à M. Pella qu'aucune pression n'avait été faite sur la Yougoslavie, ni de la part de la Grande-Bretagne, ni de celle des Etats-Unis. Ainsi, les paroles du maréchal Tito sont-elles très importantes, étant donné leur caractère spontané. Le changement d'attitude de la Yougoslavie reflète évidemment une appréciation plus modérée de la situation réelle.

On estime que la reconnaissance par le maréchal Tito de l'italianité de la ville de Trieste est déjà un résultat important. Le fait que Belgrade ne s'oppose plus à la cession de la ville à l'Italie est aussi important. Selon la thèse britannique, il sera possible d'arriver à un résultat positif si l'Italie admet le principe de l'annexion à la Yougoslavie de quelques villages slovènes de la zone A en échange de quelques petits ports de pêcheurs de la zone B (Capodistria, Isola, Pirano).

M. Pella aurait déclaré à l'ambassadeur de Grande-Bretagne que l'Italie ne s'opposait pas à une « rencontre préliminaire » cela à condition qu'on fixe d'avance les arguments qui seront discutés. Il serait en effet très dangereux de mettre les deux parties en présence pour ne constater que l'impossibilité d'un accord.

Sabotage ?

CINQ EXPLOSIONS DANS UNE FABRIQUE DE PRODUITS CHIMIQUES

MAYWOOD (New-Jersey, 17 novembre. — (Ag Reuter) — Cinq explosions se sont produites, mardi, dans un bâtiment de la fabrique de produits chimiques de Maywood, qui exécute actuellement une commande secrète pour la marine américaine. Elles ont provoqué des destructions dans un vaste secteur et déclenché un incendie que les pompiers ont mis deux heures à éteindre. Les ouvriers sont indemnes.

Le gouvernement faisait exercer sur cette fabrique une rigoureuse surveillance.

Les aveux des cambrioleurs de l'arsenal de Willisau

ZURICH, 17 novembre. (Ag.) — Aussitôt informée du cambriolage de l'arsenal de Willisau, la police de la ville et du canton de Zurich se mit en chasse. Lundi, un avocat lui faisait savoir que, d'après des indications fournies par une tierce personne, les nommés Walter Merz et Hans Schaepper, âgés respectivement de 24 et 23 ans, étaient soupçonnés. Elle cerna immédiatement leur domicile. Le soir, vers 18 heures, elle pouvait arrêter Schaepper au moment où il allait au lit. Le jeune bandit se débattit avec vigueur et déclara qu'il regrettrait de ne pas pouvoir se servir de l'arme chargée qu'il avait sur lui. Walter Merz fut appréhendé à la maison avec son frère Hans. Inculpé dans l'affaire pour avoir prêté son automobile. Il commença par nier. Schaepper, lui, tempêta, menaça de se suicider et finit par refuser de parler.

Les deux pistolets-mitrailleurs, la munition, deux lampes de poche et une paire de jumelles ont été trouvés dans un pavillon de jardin du Zurichberg.

En dépit de leur jeune âge, Merz et Schaepper ont déjà été condamnés à plusieurs reprises. Ils s'étaient connus au pénitencier et retrouvés à Zurich deux semaines avant l'affaire de Willisau. Ils commencèrent aussitôt à commettre des cambriolages. Tous deux étaient décidés à faire un gros « coup » pour se procurer beaucoup d'argent et filer ensuite à Tanger. C'est alors qu'ils résolurent de cambrioler l'arsenal de Willisau pour se procurer des armes. Merz connaissait les lieux. Dans la nuit de vendredi à samedi, ils se rendirent à Willisau et escaladèrent l'arsenal par une gouttière de quatre mètres de haut. Arrivés sur le toit, les cambrioleurs pénétrèrent dans le bâtiment par une lucarne. Ils ne trouvèrent pas les mitraillettes qu'ils espéraient. C'est pourquoi, ils emportèrent deux pistolets-mitrailleurs et de la munition. Sans être inquiétés, ils retournèrent à Zurich, où ils perpétrèrent un cambriolage dans une maison particulière, dans la nuit de dimanche à lundi.

Quelques semaines avant, Schaepper avait été chassé de sa famille par son père, un homme honorable, parce qu'il ne lui payait pas de pension. Depuis, il habitait chez Walter Merz, marié, qui hébergeait aussi son frère Hans.

Mardi soir, Schaepper est également passé aux aveux. Il a déclaré une nouvelle fois qu'il allait se suicider.

A Paris

Débat de politique étrangère

PARIS, 17 novembre. (Ag AFP) — La discussion des interpellations sur la politique étrangère du gouvernement a repris à 15 heures Gmt, devant près de deux cents députés.

M. Gérard Jaquet (socialiste) défend le projet d'armée européenne. Il souligne l'importance des conférences internationales et d'une politique commune des Etats européens. Il faut, dit M. Jaquet, intégrer l'Allemagne à l'Europe, afin d'empêcher la renaissance d'une armée allemande autonome. Pour parvenir à ce résultat, l'orateur voudrait voir se réaliser une autorité politique européenne. Il rappelle que l'Assemblée de Strasbourg en est le commencement, et que quelques nations ont accepté la création d'une autorité supranationale.

Les socialistes, qui ont voté en faveur du plan Schuman, mettent toutefois deux conditions au principe de l'armée européenne, précise M. Jaquet: ils veulent que la Grande-Bretagne soit représentée au sein de la communauté, et que soit créée une autorité politique supranationale, à compétence limitée, mais à pouvoirs réels. Cette autorité, qui coiffera la communauté du charbon et de l'acier et celle de l'armée européenne, sera appelée à englober d'autres domaines, au fur et à mesure de leur organisation. L'orateur envisage la constitution de deux Chambres: un Sénat et une Chambre des Peuples élue au suffrage universel direct. Enfin, la création d'un Conseil des ministres nationaux assurera la liaison entre l'autorité européenne et les gouvernements nationaux.

En conclusion, M. Jaquet critique les conceptions d'une Confédération prônée par le général de Gaulle. Seule une fusion, estime-t-il, peut répondre au résultat désiré.

M. Léon Noël (Union républicaine d'action sociale, ex-groupe gaulliste) rappelle que le Rassemblement du peuple français avait mis en garde l'Assemblée lors du vote du plan Schuman. C'était, selon lui, mettre la main dans l'engrenage qui ferait perdre à la France sa souveraineté. Une fois le traité de communauté européenne de défense ratifié, la communauté politique englobera tôt ou tard toutes les activités des Etats membres, affirme-t-il, et sous prétexte de faire l'Europe, la France en tant qu'Etat libre aura vécu. M. Léon Noël et ses amis désirent une véritable organisation européenne, ils se refusent à une intégration qui est la « caricature de l'Europe ». Pour l'orateur, cette communauté assumerait le relèvement de l'Allemagne qui, par sa production industrielle y prendra un rôle prépondérant.

M. Léon Noël pense que les protocoles additionnels n'apporteront pas une garantie suffisante. La France, qui doit veiller à la sauvegarde de l'Union française et de l'Indochine, ne pourra être assez forte dans la CED. Là encore, dit-il, l'Allemagne deviendra prépondérante au point de vue militaire. Et il conclut en déclarant qu'il faut prendre garde en faisant confiance à Adenauer, à d'autres éléments derrière lesquels se cache mal l'ombre de Bismarck.

C'est ensuite M. Alfred Coste-Floret qui vient souligner que le mouvement républicain populaire se prononce pour une approbation totale de la politique suivie par MM. Georges Bidault et Robert Schuman. « Ce n'est pas l'Europe de la raison: une Europe unie est de nature à décourager l'agression, mais aussi à neutraliser le militarisme allemand, à orienter l'avenir de l'Allemagne. Elle est un facteur de la sécurité française. »

En ce qui concerne l'armée européenne, M. Alfred Coste-Floret souhaite que la Grande-Bretagne s'associe aussi étroitement que possible à la communauté de défense, mais il désire aussi que celle-ci soit subordonnée à une autorité politique supranationale. Le statut politique devrait, selon lui, réserver un rôle prééminent au Conseil exécutif. Quant à l'Assemblée chargée de contrôler ce Conseil, son élection au suffrage universel lui paraît absolument nécessaire. Enfin le statut politique doit limiter la compétence de l'organisme supranational à la communauté de défense et à celle du charbon et de l'acier et à prévoir les modalités de l'intégration des territoires d'outre-mer.

En terminant, l'orateur estime que les difficultés de règlement de la question sarroise ne devraient pas empêcher l'Europe de se construire.

M. Gaston Defferra (socialiste), développe ensuite son interpellation sur l'intégration de l'Union française dans la communauté politique européenne et déclare que cet aspect du problème a été suffisamment étudié et indique les difficultés qui se présenteraient au cas où l'intégration aurait lieu, fait notamment remarquer M. Defferra, le nombre des sièges réservés à la France dans la communauté serait nettement insuffisant.

M. Defferra ajoute que ce nombre insuffisant de sièges mettrait le sort des Etats d'outre-mer à la merci de pays qui n'ont pas tous la même opinion que la France sur les questions d'outre-mer. Il serait donc dangereux d'accepter une communauté où la France ne serait pas suffisamment représentée.

Après l'intervention de M. Defferra, la séance est levée.

M. DALADIER N'A PAS SIGNÉ LE SECOND ORDRE DU JOUR

PARIS, 17 novembre. (AFP.) — M. Edouard Daladier, président du Conseil, a précisé dans les couloirs de l'Assemblée nationale, qu'il n'avait pas signé l'ordre du jour proposé par M. Jacques Daroux et un certain nombre de ses collègues.

UN AVION S'ECRASE AU SOL 7 morts

FORT BRAGG, (Caroline du Nord), 17 novembre. (AFP.) — Un avion de transport de troupes « Globemaster C-119 » s'est écrasé à Fort Bragg mardi après-midi. Sept personnes au moins ont été tuées.

M. MAC CARTHY VEUT REPENDRE A M. TRUMAN

NEW-YORK, 17 novembre. (Ag AFP) — Le sénateur Joseph Mac Carthy a déclaré mardi qu'il demanderait aux chaînes de radio-télévision américaines de lui accorder un temps suffisant dans leurs émissions pour répondre à M. Truman. Dans son discours de lundi soir, l'ancien président des Etats-Unis avait stigmatisé le « maccarthysme » comme étant une menace à la liberté du peuple américain.

LE DANEMARK DECLINE UNE OFFRE AMERICAINE

COPENHAGUE, 17 novembre. (Ag Reuter) — Le gouvernement danois a décidé de décliner une offre américaine de produits agricoles en surplus pour une valeur de 6 millions de dollars.

Toutes les principales organisations commerciales du Danemark approuvent la décision du gouvernement. Elles insistent sur le fait que l'achat de ces surplus pourrait influencer le marché européen et réduire les possibilités d'exportation en Egypte, où le Danemark achète du coton et en Russie, d'où le Danemark fait venir du froment. Les Etats-Unis avaient suggéré que le Danemark paye les surplus en devises danoises.

QUATRE SEPARATISTES ECOSSAIS INCULPES

LONDRES, 17 novembre. (AFP.) — Quatre Ecosseis, âgés de 20 et 30 ans, ont été inculpés mardi devant un tribunal d'Edimbourg, de menées séparatistes et d'incitation à l'infidélité parmi les sujets écossais de la reine Elisabeth. Membres d'une organisation clandestine intitulée « armée républicaine écossaise », ils s'étaient donné pour tâche de créer un Etat autonome en Ecosse. A cet effet, ils s'étaient notamment procuré un kilo environ de gélignit, 30 mètres de mèche, trois pistolets automatiques avec cartouches, quelques bidons d'essence, un rasoir, des ciseaux, un rouleau de sparadrap et trois feux d'artifice d'une valeur de trois livres.

Selon un témoin, John Cullen, d'Edimbourg, un des membres de l'organisation secrète, Raymond Glen Forbes, lui avait déclaré que l'organisation se proposait de « retracer la frontière avec l'Angleterre, de détruire toutes les communications avec le sud, de faire sauter tous les ponts dans la région frontalière, de même que les pylônes électriques, etc., entre l'Ecosse et l'Angleterre ».

La Société avait également pour but de « terroriser la nation » afin que la loi martiale soit décrétée. « Nous pourrions alors savoir, aurait dit Forbes, dans quelle mesure l'armée est pour ou contre nous ».

INCENDIE D'UNE FERME

MOGELSBERG (Toggenburg Inférieur), 17 novembre. — (Ag) — La ferme de M. Arnold Ellenberg ainsi que la grange contiguë ont été complètement détruites par un incendie, dont la cause n'a pas encore pu être déterminée. Lorsque les pompiers arrivèrent sur le lieu du sinistre, le bâtiment entier était déjà en flammes. Ils ont dû limiter leurs efforts à protéger la forêt voisine de la ferme, située à proximité du village de Dieselbach.